n°129
Mars
2012

Verrières -Le -Buisson

Mensuel
MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

5 Conditions d'attribution d'un logement social

7 Verrières, ville internet @@@@@

29 Comment ça marche ? Le vote par procuration

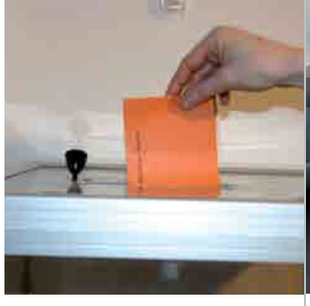

10 Prévention routière, l'affaire de tous

Exposition d'art contemporain

Travaux de dames drôles de

16 au 1er avril mars 2012

Edith BRUANDET
Cécile DACHARY
Sarah LETERRIER
Anne-Catherine NESA
Simone PHEULPIN
Hélène POUZOULLIC
Françoise VALLÉE
Jacqueline VERBIÇA

15h à 19h
mercredi, vendredi,
samedi, dimanche

Organisée par la Ville à l'Orangerie - Espace TOURLIERE
66 rue d'Estienne d'Orves
Verrières-le-Buisson

Éditorial

Faits d'hiver

Il existe une réelle solidarité et confraternité entre les élus du territoire ; cela est vrai, qu'ils soient de droite, de gauche ou du centre, et c'est tant mieux. Les coups qu'ils reçoivent, critiques ou compliments, leur apprennent à « encaisser », ce qui n'est pas toujours facile. Pour être bref, on dira qu'il faut avoir de l'estomac.

Un exemple : le 5 février au moment des grands froids et de la neige, je recevais en mairie le mail suivant :
« Bonjour je suis surpris de voir une fois de plus la gestion lamentable de cet épisode neigeux. En effet j'ai constaté que les services techniques avaient salé les rues vendredi soir (ce qui est bien connu est purement inutile à part éviter aux fonctionnaires de venir travailler le weekend si besoin) et ce dimanche matin alors que la neige est présente dans la ville et surtout annoncée depuis des jours rien !!!! Je dis donc bravo et que cela continue je comprends maintenant que les impôts soient si élevés dans cette ville. »
Ce message émane d'un courageux anonyme dont le ton hargneux n'a d'égale que la mesquinerie ; plus grave encore, on le lira ci-dessous, il révèle une méconnaissance totale des techniques de salage efficace de la voirie. C'est la malveillance ou la bêtise par principe.
Voilà pour le sel !

Heureusement le courriel suivant, adressé au même moment, rétablit les choses en remerciant pour l'efficacité des dispositifs routiers en cas d'intempéries notamment en ces journées de février ; ce témoignage sympathique fait vraiment plaisir et adoucit le climat. Le voici :
« Bonjour,
Je souhaite remercier les équipes que j'ai vu passer dimanche matin pour répandre le sable voie de Châtenay et probablement ailleurs, rendant ainsi les routes de Verrières praticables.
Merci également à toute l'intendance que cela suppose.
Cordialement. »
Voilà pour le sucre !

Ces deux messages parmi d'autres démontrent qu'il faut avoir du cœur au ventre et que le régime n'est pas toujours facile à suivre ou à digérer. Il y en a pour tous les goûts ; en France, on l'appelle le sucré-salé !

Bernard Mantienne
Maire - ancien Sénateur

NB : Pour être très précis il convient d'indiquer :
- que, dès la menace de neige le vendredi 3 février, les services techniques de la Ville sont entrés en action et ont procédé au salage du réseau routier jusque tard dans la nuit
- que le salage préventif est recommandé par les spécialistes puisqu'il se révèle plus efficace avant la chute de neige
- que le dimanche 5 février les services techniques ont passé une longue partie de la journée à poursuivre leur travail et je profite de cette occasion pour les remercier en regrettant un mail injuste et malveillant.
Le mail en « sucre » redresse la vérité et confirme la qualité et la rapidité d'intervention des services municipaux nuit et jour.

Sommaire

4 **ARRÊT SUR IMAGES**

VERRIÈRES AVANCE 5

L'attribution d'un logement social
3e Salon « La maison vue de… l'intérieur »
Verrières reçoit le label @@@@@ !
Travaux dans la ville

10 **LE DOSSIER**

Prévention routière, l'affaire de tous

LA VILLE À VIVRE 15

Dis, raconte-moi les médiathèques…
Humour et musique à l'affiche
Appel à projets
De fil(les) en aiguilles
Découvrez les spécialités régionales de La Terrasse
Jobs d'été 2012
Artiste verriéroise
En avant pour les vacances avec les Sacs Ados !
Les Défis 2012 : gros plan sur les nouveautés
L'escrime, un sport loisir pour tous
Concours photo, le sport à Verrières

26 **VIE LOCALE**

Expression politique
Lancez-vous dans le service civique

PRATIQUE 29

Le vote par procuration
Que faire des déchets végétaux ?
Devenez citoyen réserviste de la police nationale

Mensuel de Verrières-le-Buisson
Mairie de Verrières-le-Buisson
Place Charles de Gaulle - 91370 - 01 69 53 78 00
mail : lemensuel@verrieres-le-buisson.fr
site internet : www.verrieres-le-buisson.fr
mail : contact@verrieres-le-buisson.fr

Mes yeux pour te lire

Retrouvez la version sonore du Mensuel sur le site internet ***verrieres-le-buisson.fr***

Verrières-le-Buisson

ARRÊT SUR IMAGES

La grande soirée annuelle des associations verriéroises a eu lieu au Colombier le mardi 31 janvier. L'occasion pour les élus de parler avec les associations de leur actualité et leurs projets. Un hommage a été rendu par Bernard Mantienne à M. Morice, ancien président du Trait d'Union, en présence de son épouse.

Soirée des associations

Vernissage de l'exposition Nocturnes

Bernard Mantienne et Gérard Dossmann ont inauguré l'exposition du mois de février à l'Orangerie-Espace Tourlière, consacrée à la nuit sous toutes ses couleurs.

Jean-Paul Mordefroid

Jean-Louis Delort

Petit-déjeuner du maire

À l'occasion des petits-déjeuners du maire, Jean-Paul Mordefroid, adjoint au maire chargé de l'environnement, et Jean-Louis Delort, adjoint au maire chargé des travaux, ont reçu leurs invités à la Villa Sainte-Christine les samedis 14 janvier et 11 février dernier.

Comment ça marche ?

L'attribution d'un logement social

Logements sociaux, place Charles de Gaulle

Verrières-le-Buisson est bon élève en matière de logement social. Des logements très demandés et dont les procédures d'attribution sont parfois compliquées à comprendre. Quelles sont les conditions requises pour demander un logement ? Comment déposer un dossier ? Comment sont sélectionnés les locataires ? Explications.

Les logements sociaux sont construits avec l'aide financière de l'État par les organismes HLM sous forme d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles. Par conséquent, la Ville n'est pas propriétaire des logements, mais simplement réservataire pour 20 %, au même titre que la Préfecture (30 %) et le 1% patronal (50 %).

Il existe 3 catégories de logements sociaux correspondant à des plafonds de ressources différents et des loyers différents :

- **PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) :** logements destinés aux ménages cumulant des difficultés d'adaptation sociale et de faibles ressources
- **PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) :** logements ayant vocation à répondre à l'ensemble des demandes et à promouvoir la mixité sociale
- **PLS (Prêt Locatif Social) :** logements destinés à des niveaux de loyers et de ressources supérieurs au PLUS.

Ces trois types de financement permettent la mixité sociale. Ainsi, toute personne ne dépassant pas le plafond de ressources peut prétendre à un logement social.

Comment faire une demande de logement ?

Toute personne peut déposer une demande auprès du service logement de la Ville (sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité). Le premier entretien permet de déterminer les besoins du ménage. Une attestation est alors délivrée avec un numéro unique régional pour l'Île-de-France, permettant désormais de postuler dans toute la région.

Comment se font les attributions ?

Les attributions se font en priorité par ancienneté de la demande. Les ménages doivent présenter une certaine stabilité financière. En effet, le taux d'effort financier pour le poste « loyer » doit être compris entre 25 et 30 % des revenus du ménage (hors prestations familiales).

Lorsqu'un logement se libère, le bailleur remet le logement à disposition du réservataire qui doit proposer trois candidats. Ces derniers doivent alors constituer un dossier pour le passage en commission d'attribution chez le bailleur. Sa décision est souveraine. À noter que le réservataire peut, pour un motif légitime, être amené à faire appel de la décision.

La parole à Guy Andraud, conseiller municipal délégué à l'habitat et au logement

Comment se situe la Ville en matière de logements sociaux ?

La Ville compte 1085 logements sociaux dont 130 réalisés ces trois dernières années, ce qui lui permet d'être en avance sur les objectifs fixés par le Préfet. Notre commune se place ainsi au rang des bons élèves. Ceci est d'autant plus vrai dans la région Ile-de-France où la construction est de plus en plus difficile du fait de la rareté et du prix des terrains.

Pouvez-vous répondre à toutes les demandes ?

Il est évident que Verrières ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes de logements. C'est en effet l'une des communes les plus demandées dans la région, de par la qualité de son urbanisme et de son environnement.

La Ville se refuse aux constructions trop denses, trop hautes, en rupture avec son tissu traditionnel. C'est d'ailleurs également la volonté de tous les Verriérois.

Comment la population anciennement installée à Verrières reçoit-elle le principe de mixité sociale institué par la Ville ?

Les Verriérois, pas seulement les anciens, sont extrêmement attachés à la qualité de l'habitat. Depuis des dizaines d'années, la municipalité s'est employée à maintenir l'équilibre de chaque quartier. Il y a ainsi une juste proportion entre les petits immeubles et les maisons individuelles, entre le logement libre et le logement social.

Les Verriérois préfèrent des quartiers de vraie mixité à la fois urbanistique et sociale. Les familles se côtoient, fréquentent les mêmes écoles, les mêmes commerces, etc.

Les récents aménagements du centre-ville ou du Parc des Justices en sont de très bons exemples.

Cette mixité, appréciée par les Verriérois, est une richesse pour notre ville.

Initiative

3e Salon « La maison vue de… l'intérieur »

La 3e rencontre « La Maison vue de… l'intérieur » est organisée par des entrepreneurs et artisans de la commune, en partenariat avec la municipalité, le 25 mars à la Maison Vaillant. Ils y exposent leurs savoir-faire en agencement, décoration intérieure et entretien de la maison.

Les particuliers et les entreprises apprécient ce partenariat de proximité basé sur la confiance mutuelle et la qualité de service, l'approche personnalisée, en plus d'une réactivité et d'une économie de temps et d'argent dans le suivi, la conception et la réalisation. Ces entrepreneurs, artisans, commerçants, en profession libérale ou auto entrepreneurs, si complémentaires et étroitement associés dans cette aventure innovante, sont désireux de participer activement au renforcement de la vie économique verriéroise et au confort de ses habitants. Suite aux succès des précédentes éditions, ils vous reçoivent le dimanche 25 mars de 10h à 18h à la Maison Vaillant.

« La maison vue de… l'intérieur »

3e édition
Dimanche 25 mars de 10h à 18h
Maison Vaillant, 66 rue d'Estienne d'Orves
Entrée libre
Renseignements : 09 77 75 10 62

Venez rencontrer

Architecture d'intérieur - Didier Peyret
Décoration d'intérieur - Arabesque Déco
Tapisserie mur et plafond tendu - Pascal Buresi
Intégration sons et images - Audit-Home
Électricité générale - Electrum
Tapisserie, réfection de sièges - Sandrine Buresi
Peinture décorative - trompe-l'œil - Flora Peinture
Décoration en staff - Staff Décor
Dorure sur bois et encadrement - Atelier de la Seine
Entretien maison et jardin - Services.com

50e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie le 19 mars

La cérémonie du souvenir, en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sera célébrée en France le lundi 19 mars. À l'occasion du 50e anniversaire du « Cessez-le-feu » de la guerre d'Algérie, la célébration, dans notre ville, aura lieu devant la Villa Sainte-Christine. Nous comptons sur la présence des Verriérois à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cérémonie

50e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie
Lundi 19 mars à 10h
Devant la Villa Sainte-Christine
Place Charles de Gaulle

Jeunes électeurs

Cérémonie de la citoyenneté

Le samedi 31 mars à 12h, tous les jeunes électeurs verriérois ayant eu 18 ans depuis le 1er janvier 2011 recevront officiellement, des mains de M. le Maire, leur première carte d'électeur. Celle-ci leur permettra notamment de voter lors des élections présidentielles et législatives en avril, mai et juin prochains.

Cérémonie de la citoyenneté

Samedi 31 mars à 12h
Salle du conseil, Hôtel de Ville,
Place Charles de Gaulle
Renseignements : 01 69 53 78 00

Remise des cartes aux jeunes électeurs, 8 mai 2011

Distinction

Verrières reçoit le label @@@@@ !

Remise des labels Ville Internet 2012

Verrières-le-Buisson représente la dernière génération des Villes Internet. Elle n'apparaît dans le Label qu'en 2011, en obtenant d'emblée un classement en 4 arobases, ce qui est une performance assez rare pour les villes primo-candidates. Dès l'année suivante, elle intègre la catégorie des 5 arobases.

Les labels 2012 Villes Internet, qui récompensent les villes les plus investies en matière de numérique, ont été remis lundi 6 février à l'Espace Pierre Cardin à Paris. Verrières-le-Buisson a reçu à cette occasion le label @@@@@, soit la meilleure distinction possible.

Pour sa deuxième année de participation, Verrières-le-Buisson se place donc parmi les 29 villes les mieux classées de France en matière de nouvelles technologies.

L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le Label « Ville Internet » aux communes qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens. Ce Label (symbolisé par un panneau de 1 à 5 arobases) permet à la collectivité locale, quelle que soit sa taille, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Verrières, Ville Internet

C'est notamment :

- Un site internet entièrement refait
- La possibilité pour les associations et entreprises de publier directement leurs informations sur le site
- Une présence sur Twitter
- Un *Espace Famille* pour faciliter les démarches en ligne
- Des tableaux numériques interactifs dans les écoles
- Une version sonore du *Mensuel* pour les personnes malvoyantes

Économie

Bienvenue aux nouvelles entreprises

Aspasie Coaching

Pierre-Henri Multon, coach, propose un accompagnement personnalisé entièrement consacré aux questions professionnelles. Ses prestations s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Elles consistent en la préparation d'une personne sans emploi pour affronter le marché du travail, la gestion d'une période de doute ou de transition professionnels, l'intégration optimale d'un salarié lors de la prise d'un nouveau poste, l'amélioration des performances d'un collaborateur.

Pierres-Henri Multon est polytechnicien de formation et certifié en psychologie sociale ; il met ses compétences et une expérience de plus de vingt ans en entreprise à votre service pour trouver des solutions fiables à des problèmes difficiles en une dizaine de séances.

Aspasie Coaching
Tél. 07 86 52 17 74
pierre-henri.multon@m4x.org

LB Plomberie Chauffage

Laurent Bassagaix, Verriérois artisan plombier chauffagiste diplômé d'état, vient de créer son entreprise. Après de nombreuses années d'expérience auprès d'employeurs, tant dans la plomberie que dans le bâtiment, il a décidé de mettre à profit ses connaissances en travaillant à son compte.

Plomberie, installations thermiques et sanitaires, notre spécialiste est également capable d'effectuer des travaux de rénovation avec pose de carrelages ou travaux de peinture, de créer en totalité une salle de bains ou une cuisine. De nombreuses compétences qui lui permettent de répondre à une large demande.

LB Plomberie Chauffage
Résidence Benoist
Bat. 6
2 rue de Paradis
Tél. 01 69 30 40 46
ou 06 83 96 79 83
bassagaix.laurent@orange.fr

Stéphanie Arras, naturopathe

Stéphanie Arras vous accueille dans son cabinet situé en centre-ville. La naturopathie vous apprend à être à l'écoute de votre corps, à adapter vos habitudes alimentaires et votre hygiène de vie à qui vous êtes, pour mieux prévenir, voire guérir certains maux.

Lors de la première consultation, un point de votre état de santé et de vos habitudes alimentaires ainsi qu'un bilan iridologique (examen de l'iris de l'œil) sont effectués. À partir de tous ces éléments, Stéphanie Arras vous donne des conseils adaptés, établit avec vous une cure basée sur d'éventuelles modifications alimentaires nécessaires à votre équilibre et l'utilisation de compléments.

Stéphanie Arras, naturopathe
Sur rendez-vous
7 rue de l'Ancienne Poste
Tél. 06 31 07 14 85
stephaniearras@aliceadsl.fr
www.stephaniearras-naturopathe.com

Travaux dans la ville

Réalisation du complexe sportif Jean Mermoz

Alors que les travaux du nouveau complexe sportif Jean Mermoz sont en cours depuis le début de l'année, l'autre grand chantier de 2012 va commencer : le nouveau cimetière paysager.

Le nouveau complexe sportif Jean Mermoz en chantier

Les travaux du nouveau complexe sportif avancent à grand pas. Après les travaux de terrassement, les fondations de 2,50 mètres de profondeur et 80 cm de large ont été bétonnées, puis la pose du réseau de chaleur effectuée. Le plancher préfabriqué de type poutrelle et hourdis a été mis en place. Il est composé d'une ossature de poutrelles en béton armé de fils d'acier. Le hourdis, remplissage réparti entre les poutrelles, est recouvert d'une dalle de béton armé. Cette phase de travaux est suivie de la pose de la charpente qui est en cours d'achèvement. Viendra ensuite la pose des parements avant l'aménagement intérieur de l'extension. C'est cette dernière partie du chantier qui prendra le plus de temps.

Aménagement de l'accueil du cimetière paysager

La construction des trois bâtiments de l'accueil du futur cimetière paysager, effectuée par l'entreprise Les Maçons Parisiens, va démarrer. Le hall d'accueil de 50 m^2 sera constitué d'une charpente traditionnelle posée sur une dalle. Le bureau du gardien sera un bâtiment fermé et équipé de sanitaires publics. Dans le troisième local, sera entreposé le matériel d'entretien du cimetière (tondeuse, véhicule électrique utilisé lors des céré-

Travaux dans la ville

Travaux en cours

Boulevard Foch

Construction

Nouveau complexe sportif Jean Mermoz et création d'une chaufferie bois

Réfection prochaine de la voirie

Route de Bièvres

Construction du bâtiment d'accueil

Cimetière paysager

Intervention d'ERDF

Chemin des Cœurs

monies). Un parvis sera aménagé entre l'allée du Belvédère et la limite du cimetière. Le coût de cette première tranche de travaux est de 428 737 € TTC.

Réfection de façade pour l'ancien bâtiment administratif

Après la démolition des cloisons et des planchers à l'intérieur de l'édifice, les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment des services techniques et du CCAS se poursuivent avec la remise en état de la façade.

Dans un premier temps, les plâtres ont été grattés afin d'uniformiser la surface. Puis un revêtement à la chaux, avec pose de grillage selon nécessité, va être effectué. La toiture - tuiles, ardoise et zinc - ainsi que la charpente ont été déposées avant la démolition des refends, murs de soutènement du bâtiment. Puis des micro-pieux vont être mis en place sur une profondeur de 15 à 20 mètres. Ils sont destinés à supporter la nouvelle structure en béton qui va s'intégrer dans l'enveloppe d'origine du bâtiment. Elle-même sera composée de nouveaux poteaux, de nouveaux murs et de nouveaux planchers. Ensuite, les nouvelles charpente et couverture seront mises en place.

Rénovation des logements HLM rue de Paron

La société OPIEVOY qui gère 40 logements sociaux rue de Paron a procédé à l'isolation thermique et phonique des immeubles. Les fenêtres et volets ont notamment été changés.

Réhabilitation

Ancien bâtiment du CCAS et des services techniques

Petits travaux

Crèche de la Pouponnière

Aménagements

Écoles David Régnier, Paul Fort et HEO

Intervention d'ERDF chemin des Cœurs

Les riverains du chemin des Cœurs avaient à déplorer, depuis un certain temps, des coupures intempestives de courant dans leur secteur. Après maintes réclamations, la Ville a obtenu l'intervention des spécialistes d'ERDF qui, équipés de nacelles, ont remplacé les câbles défectueux sur le tronçon allant de la rue Jean Jaurès à l'allée des Charmes.

Petits travaux à la Pouponnière

La buanderie de la crèche la Pouponnière a été réaménagée afin de rendre le matériel plus accessible lors de son utilisation quotidienne ou en cas d'intervention sur les machines. Dans le même temps, un placard a été repeint.

Aménagements dans les écoles

Les périodes de vacances sont l'occasion d'effectuer des travaux et aménagements dans les écoles dans le cadre du plan école annuel. C'est ainsi qu'en février, durant les vacances d'hiver, le chantier des toilettes dans l'ancienne lingerie de l'école Paul Fort a été achevé. Dans les écoles David Régnier et Paul Fort, des stores ont été remplacés et des films noirs installés dans les classes équipées de tableaux numériques. Quant aux classes du groupe scolaire Honoré d'Estienne d'Orves, toutes sans exception, maternelles et élémentaires, ont eu le même aménagement, qu'elles soient dotées de tableaux numériques ou non.

Prévention l'affaire de

Gros plan

La prévention routière est un sujet qui préoccupe tous les Verriérois. Très attentive aux problèmes de sécurité de ses administrés, la municipalité met tout en œuvre pour aménager au mieux ses rues et sensibiliser la population à la question. Rappel des principales règles aux usagers de la route, détail des aménagements sécuritaires mis en place sur la commune, conseils pratiques et, pour finir, petit quizz pour tester vos connaissances en matière de prévention routière : ce dossier est l'occasion pour tous de faire le point sur un sujet essentiel.

Zones 30, ralentisseurs, abaissement des trottoirs aux passages pour piétons, feu vert à récompense, itinéraires privilégiés pour les vélos : la Ville a déjà réalisé de nombreux aménagements pour favoriser la sécurité des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

La municipalité souhaitant toujours aller plus loin, d'autres améliorations verront prochainement le jour. Ainsi, une réunion traitant entre autre du plan vélo, de la sécurité et de la vitesse a eu lieu récemment en présence d'élus et d'agents de la Ville. Il a été décidé de réaliser, dans un premier temps, des plateaux ralentisseurs aux abords des bâtiments publics et des principaux points jugés sensibles :

- rue d'Estienne d'Orves à la sortie du parking Malraux
- rue d'Amblainvilliers à l'intersection de la rue des Grands Chênes
- voie de l'Aulne à l'intersection de la voie du Bois et à celle du chemin des Antes
- rue Jean Jaurès à l'intersection de la rue des Mictons
- boulevard du Maréchal Foch à l'intersection de la rue Fabre
- chemin des Antes à l'intersection du sentier de la Pièce
- rue d'Antony à l'intersection du parking Malraux.

Les travaux prévus rue d'Antony et boulevard du Maréchal Foch seront effectués en période estivale pour éviter toute gêne aux abords des établissements scolaires. Rue d'Antony, le plateau fera également office de zone de rencontre limitée à 20 km/h dans le cadre du plan vélo. La vitesse est limitée à 30 km/h aux abords des plateaux ralentisseurs.

Carrefours à sens giratoire, mode d'emploi

Si nous passons quotidiennement par des carrefours giratoires, nous ne les prenons pas toujours comme il le faudrait. Plus communément appelés giratoires, ces carrefours particuliers sont formés d'un anneau central qui permet aux usagers de prendre n'importe quelle direction, y compris de faire un demi-tour. Rappel.

- Le véhicule entrant doit céder le passage à ceux déjà présents sur le carrefour, sur le principe de la priorité à gauche.
- Si le carrefour à sens giratoire comporte plusieurs files et si l'on souhaite emprunter une sortie située dans la seconde moitié du carrefour, il convient de rouler à gauche.
  Le véhicule reste à droite si la sortie à prendre est dans la première moitié du carrefour, ou bien si l'on ignore quelle sortie on doit emprunter.
- Les changements de voie dans le giratoire ainsi que les engagements vers une sortie doivent être signalés avec le clignotant.

routière tous

Le saviez-vous ?

Le mot rond-point est souvent utilisé à tort pour désigner un carrefour à sens giratoire alors qu'il s'agit d'une place. Sur un rond-point, le principe de priorité à droite est appliqué. Afin d'être certain de bien différencier les deux, le meilleur moyen reste d'être attentif aux panneaux et au marquage au sol.

À propos du stationnement alterné

Le stationnement alterné semi-mensuel s'applique dans les rues de Verrières-le-Buisson, sauf dans celles dotées de places marquées au sol. La règle est très simple : du 1er au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue. Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21h.

Tout stationnement contraire aux dispositions de cet article est puni d'une amende de première classe, soit 17€.

Rencontre avec Philippe Laurent, maire de Sceaux

© Sylvie Scala

La commune de Sceaux, voisine de Verrières-le-Buisson, a mis en place depuis déjà quelques années la limitation à 30 km/h sur l'ensemble de son territoire. Une expérience sur laquelle revient pour nous Philippe Laurent, maire de Sceaux.

Comment avez-vous décidé d'appliquer le 30 km/h sur votre commune ?

La limitation de vitesse à 30 km/h dans toutes les voies communales de Sceaux remonte à 2007. Cette décision émanait d'une double prise de conscience, des enjeux liés à la préservation de l'environnement d'une part et de la nécessité d'améliorer la sécurité routière d'autre part. Par ailleurs, cela s'inscrivait dans la continuité d'une politique en faveur des circulations douces active depuis l'ouverture de la rue piétonne en 1976 qui est, aujourd'hui, un des traits de caractère majeurs de la Ville.

Avez-vous prévu de mesurer l'impact de ce changement ?

Les comptages effectués dans différents quartiers révèlent qu'il reste certains secteurs où la réglementation est malheureusement peu respectée. Nous y remédions, notamment, en multipliant les petits aménagements de voirie tels que les rétrécissements de chaussée ou les plateaux surélevés. Concernant le développement de nouveaux usages, bien que nous n'ayons pas d'indicateurs de suivi formalisés, nous constatons une hausse de la fréquentation des cyclistes sur les routes scéennes.

Quelles ont été les réactions de vos administrés ?

Tous ces changements ont été menés dans le cadre d'une politique de concertation, conduite bien en amont par la Ville auprès des riverains et des associations de quartier et confortés par de nombreuses expérimentations. La décision de faire de Sceaux une « Ville 30 » est le fruit d'une longue maturation si bien que la majorité des habitants y est plutôt favorable. Néanmoins, nous subissons toujours des réactions parfois vives d'automobilistes…

Connaissez-vous bien ces panneaux ?

Présence d'un aménagement cyclable sur lesquels les vélos sont prioritaires.

Entrée dans une zone de rencontre où les piétons sont prioritaires, suivis des cyclistes, puis des voitures.

Les vélos peuvent circuler dans les deux sens dans une rue à sens unique pour les voitures.

Au prochain carrefour, la rue est à sens unique mais des cyclistes ont le droit de venir de la gauche.

Sens interdit sauf pour les vélos (seules les rues marquées de ce panneau sont à double sens cyclable).

Espace limité à 30 km/h pour les voitures, avec aménagements favorisant la cohabitation apaisée de tous les usagers.

À propos de la zone bleue

En ce qui concerne la zone bleue et conformément au Code de la route, sont dispensés du disque les véhicules de personnes handicapées à condition qu'ils soient garés sur l'emplacement qui leur est destiné et qu'ils aient apposé leur macaron spécifique. Cette dispense s'applique aux véhicules de médecins et d'auxiliaires médicaux, mentionnés par un caducée, à condition que ceux-ci soient en intervention chez un patient.

Le saviez-vous ?

Depuis le 3 janvier 2012, l'amende réprimant l'usage d'un téléphone tenu en main en conduisant passe de 35 € à 135 € et le retrait de points de deux à trois points. La détention, le transport et l'usage des « avertisseurs de radars » sont désormais sanctionnés d'une amende de 1 500 € et d'un retrait de six points du permis.

Attention !

Les anciens modèles de disques de stationnement ne sont plus en vigueur. Vous risquez une contravention si vous les utilisez toujours.
Pensez à bien apposer le disque européen qui vous a été distribué avec votre *Mensuel* en octobre dernier.

Rencontre avec le commissaire Bruno Grangé de Palaiseau

Que pensez-vous du comportement des usagers de la route sur votre circonscription ?
Depuis trois ans, l'activité contraventionnelle sur le ressort du tribunal de police de Palaiseau qui comprend la commune de Verrières-le-Buisson est légèrement en baisse.
Toutefois, il convient de rester particulièrement vigilant au respect du Code de la route. En effet, si le nombre de contraventions routières relevées a un peu diminué, sur la circonscription de police de Palaiseau, le nombre de délits routiers (infractions plus graves que les contraventions), le nombre d'accidents et de blessés à la suite d'accidents a augmenté entre 2010 et 2011.

Quelles sont les infractions les plus souvent commises ?
Les infractions les plus souvent relevées en 2011 à Verrières-le-Buisson sont d'abord toutes celles relatives au stationnement. On trouve ensuite la non-apposition d'un certificat d'assurance valide (qui est une infraction à part entière, à ne pas confondre avec le défaut d'assurance) et le non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge. Enfin, un certain nombre d'automobilistes ont également été verbalisés pour excès de vitesse. À noter que ces statistiques ne tiennent pas compte des contraventions relevées par la Police municipale.

Quel conseil avisé pourriez-vous donner aux conducteurs ?
Respectez les règles générales de prudence au volant !

Rendre ses déplacements plus agréables

Éviter de prendre sa voiture pour des petits trajets, privilégier les transports en commun dès que c'est possible, respecter les stationnements, avoir les bons reflexes que l'on soit en voiture, à pied ou en vélo… Autant de bonnes attitudes qui rendent les déplacements plus agréables pour tous.

Si bien sûr, parfois, nous n'avons d'autres choix que d'utiliser la voiture, nous pouvons bien souvent la laisser au garage et opter pour les transports en commun, comme les réseaux de bus du Paladin et de la RATP pour se rendre à une gare, ou la marche à pied pour les trajets les plus courts.

Marcher, c'est bon pour le cœur, la silhouette et le moral

Beaucoup de déplacements peuvent être faits à pied. Sachez qu'en marchant régulièrement, vos os deviennent plus solides et vos articulations ont une meilleure amplitude de mouvements. Marcher renforce également votre cœur en facilitant la circulation sanguine et peut également réduire le risque d'accident cardiovasculaire en plus d'abaisser la tension artérielle. La marche est une activité physique qui peut vous aider à maintenir votre poids tout en vous musclant. Enfin, marcher dans un environnement que vous aimez est un très bon remède contre le stress et l'anxiété, ce qui facilite le sommeil. Alors n'hésitez plus, marchez 30 minutes par jour !

À propos des parkings à Verrières-le-Buisson

Si vous n'avez pas le choix et utilisez votre véhicule, sachez que les places de stationnement ne manquent pas à Verrières. Pourtant, comme dans de nombreuses petites villes, certains jours il est difficile voire impossible de se garer. L'augmentation du parc automobile ne justifie pas pour autant une multiplication de places de parking.

Par exemple, il se peut qu'en accompagnant votre enfant à l'école à pied vous mettiez moins de temps qu'en l'emmenant en voiture. Se rendre au marché le samedi matin à pied ou à bicyclette, en famille, ne serait-il pas une belle initiative ? La voiture n'est pas indispensable à chaque instant de notre vie et savoir s'en passer peut ouvrir à de nombreuses satisfactions.

Le saviez-vous ?

Marcher un quart d'heure par jour augmente l'espérance de vie de trois ans !

En voiture ou à pied, quelques bonnes habitudes à prendre

Circuler en voiture est certes utile, voire parfois nécessaire. Toutefois, certains mauvais réflexes pourraient éviter bien des désagréments, comme par exemple rouler ou se garer de façon anarchique sur les trottoirs, téléphoner ou se maquiller en conduisant, klaxonner inutilement, « coller » la voiture qui précède.

Quant aux piétons, ils doivent emprunter les passages qui leur sont destinés. Lorsque le trottoir sur lequel ils cheminent est obstrué, il vaut mieux traverser la route et prendre le trottoir d'en face. Les enfants qui attendent le Paladin ou qui se rendent au collège à pied sont bien souvent sur la chaussée, s'exposant aux voitures qui passent. Pour leur sécurité, ils doivent absolument rester sur le trottoir.

Exemple d'un stationnement gênant

Et si vous deviez repasser votre code de la route ?

1/ Il est interdit de conduire avec un taux d'alcool égal ou supérieur à :

0,2 gramme par litre de sang	Réponse A
0,5 gramme par litre de sang	Réponse B
0,8 gramme par litre de sang	Réponse C

2/ Si je roule à 55 km/h, je risque une amende minorée de :

68 €	Réponse A
68 € et le retrait d'un point	Réponse B
90 € et le retrait d'un point	Réponse C
90 € et le retrait de deux points	Réponse D

3/ Le chevauchement de la ligne continue peut entraîner une suspension de permis.

Vrai	Réponse A
Faux	Réponse B

4/ Un vélo arrive de ma gauche :

Je dois lui laisser la priorité	Réponse A
Je suis prioritaire	Réponse B
Il est en infraction, c'est une rue à sens unique	Réponse C

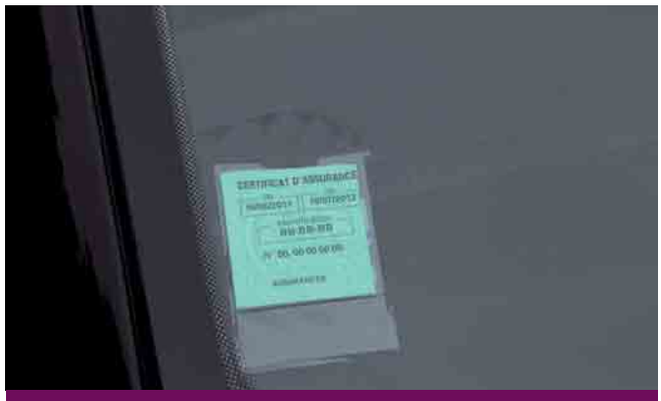

5/ Un défaut d'assurance coûte :

1500 € et un retrait de 3 points	Réponse A
3750 € et une suspension de permis de 3 ans	Réponse B
4250 € et une suspension de permis de 6 ans	Réponse C

6/ Nous sommes le 18 du mois. Pour stationner dans cette rue, je dois placer ma voiture du côté des maisons qui portent des numéros :

Pairs	Réponse A
Impairs	Réponse B

Réponses : 1/B ; 2/C ; 3/A (suspension de 3 ans) ; 4/B; 5/B (sans sursis ni permis blanc, avec immobilisation/confiscation du véhicule) ; 6/A

Animations

Dis, raconte-moi les médiathèques…

Les médiathèques sont des lieux ressources que nous fréquentons d'abord pour le prêt de livres, CD, DVD… Mais, elles sont aussi de plus en plus des lieux de médiation culturelle où sont organisées des activités à destination de tous les publics.

Vous êtes nombreux à être abonnés aux médiathèques de la Potinière et du Centre Malraux. Chaque mois, vous y découvrez les dernières nouveautés littéraires, musicales ou cinématographiques disponibles. Pourtant, l'action des médiathèques ne se borne pas au seul prêt d'ouvrages et autres œuvres : tout au long de l'année, de nombreuses animations autour de la lecture sont offertes.

Les médiathèques de Verrières-le-Buisson accueillent régulièrement les enfants des classes maternelles et élémentaires et les petits des crèches qui s'approprient « le livre ». Chaque premier mercredi du mois à la Potinière, une bibliothécaire raconte des histoires aux petits de 5 à 8 ans. Une fois par mois, dans le cadre de la Saison culturelle, un conte est proposé aux enfants le mercredi et, chaque trimestre, c'est un conte tout public à partir de 7 ans qui est dit au Moulin de Grais. Retrouvez leur programmation dans la plaquette culturelle et sur le site de la Ville.

De la lecture pour tous…

Parmi les animations, celles qui transforment les lecteurs en acteurs, les comités de lecture : celui des adolescents se réunit chaque 1er mardi du mois ; celui pour adultes, tous les deux mois le samedi matin. Enfin, une conférence et la venue d'un auteur trois fois dans l'année, l'opération « Le livre est lu, le livre élu » dans les écoles sont autant d'initiatives qui font vivre les médiathèques.

Les médiathèques, ce sont aussi « Les mirettes à la fête », une projection à la vidéothèque une fois par mois pour les enfants, et la programmation à Verrières du mois du film documentaire.

Le nouveau site internet des médiathèques (http://mediatheque.mairie-verrieres-91.fr) permet à chaque abonné de gérer son compte, de réserver des ouvrages. Enfin, pour les personnes âgées qui le souhaitent, deux bénévoles s'occupent du portage de livres à domicile. De quoi satisfaire tous les goûts et toutes les générations et s'ouvrir au plaisir d'une culture à la portée de tous.

Présentation des livres jeunesse

Médiathèque de la Potinière

Conte en famille

Le roi des devinettes
Samedi 10 mars à 18h30
par Sonia Koskas
Moulin de Grais, 12 rue du Lavoir
Dès 6 ans. Entrée gratuite
Réservation indispensable au
01 69 53 10 24 ou 01 69 30 48 84

Médiathèques

André Malraux
13 rue d'Antony
Tél. 01 69 53 10 24

La Potinière
137 rue d'Estienne d'Orves
Tél. 01 69 30 48 84

www.verrieres-le-buisson.fr/culture
http://mediatheque.mairie-verrieres-91.fr/

© Tithibaut Briere

Jérôme Rouger dans *Je me souviens*

Spectacles

Humour et musique à l'affiche

La scène du Colombier accueille le 24 mars, dans le cadre de la programmation de la saison culturelle, le metteur en scène et comédien Jérôme Rouger qui propose un spectacle à la fois drôle et décalé… Les amateurs de jazz pourront quant à eux retrouver la jam session, rendez-vous désormais régulier, le 29 mars à l'Espace Jeunes.

S'inspirant du procédé employé par Georges Pérec dans son roman *Je me souviens*, Jérôme Rouger évoque des souvenirs puisés dans sa propre enfance, passée entre 1977 et 1985 dans les Deux-Sèvres. Ces « petits morceaux de son quotidien » sont présentés sur fond de projections photographiques décalées ou à contre emploi, donnant au texte un sens nouveau. Reposant sur ce collectage intime qui résonne de façon universelle, ce *Je me souviens* relie les générations avec malice, émotion et tendresse. Un moment de bonheur partagé, frais et revigorant où le décalage et l'humour font bon ménage.

Je me souviens

De et par Jérôme Rouger
Samedi 24 mars à 21h
Le Colombier, 3 voie de l'Aulne
Tarifs : 15 €, 10 €, 8 € (moins de 12 ans)
Réservations : 01 69 53 10 36/37
lecolombier@verrieres-le-buisson.fr

La Jam Session continue

Initiée lors du festival Jazz à Verrières, les Jam Sessions ont désormais lieu un jeudi par trimestre à l'Espace Jeunes. Destinées aux musiciens de jazz amateurs souhaitant se produire devant un public, ces soirées rencontrent un vif succès. Accueillis et accompagnés par des enseignants du conservatoire de musique de Verrières, les musiciens peuvent ainsi partager leur passion avec le public sur une scène conviviale.

Appel à projets

Des carrés ne qui tournent pas très rond

La Ville organise, du 8 au 24 juin 2012, une exposition collective d'art contemporain sur le thème des « Ronds et carrés ». Un appel à projets est lancé jusqu'au 11 avril pour tous les artistes souhaitant proposer leurs œuvres pour cette exposition.

En peinture, voire en sculpture, l'utilisation du format rond, le fameux "tondo", remonte aux temps les plus anciens. Son "opposé", le format carré, est d'un emploi commun beaucoup plus récent. Cependant, la confrontation entre ces deux formes fondamentales reste d'actualité et nombre d'artistes les interrogent toujours à l'intérieur même de la composition de leurs œuvres ou dans le format qu'ils leurs donnent.

Artistes plasticiens de toute technique, proposez votre candidature à la Ville pour participer à cette exposition. Le jury de l'Orangerie étudiera les propositions avec l'exigence nécessaire. Pour la réussite de cette exposition collective et compte-tenu de la dimension restreinte du lieu, la sélection se fera sur un nombre limité d'œuvres et dans un souci de cohérence de l'ensemble. Les dossiers seront reçus jusqu'au 11 avril 2012.

Renseignements

Service culturel
affairesculturelles@verrieres-le-buisson.fr
ou 01 69 53 78 21
Dossier à télécharger sur le site de la Ville

Jam Session

Jeudi 29 mars à 20h
Espace Jeunes, 11 rue de l'Ancienne Poste
Entrée libre

Également en mars

L'Espace Jeunes met du son au Colombier
Samedi 17 mars à 21h
Colombier, 3 voie de l'Aulne
Tarif unique : 3 €, au profit du projet Song Taaba 2013
Réservations : PIJ
13 rue de l'Ancienne Poste
Tél. 01 60 11 14 48
ou Espace Jeunes
11 rue de l'Ancienne Poste
Tél. 01 80 11 61 83

Lecture-brunch : *Le voyage*
Didier Lesour de la Compagnie Minuit Zéro Une
Accompagnement musical de Thomas Puybasset
Dimanche 11 mars à 11h
Moulin de Grais, 12 rue du Lavoir
Tarif unique : 10 €
Voyage « autour de ma chambre », « au bout de la nuit », « dans les États et les empires du Soleil et de la Lune »... D'Homère à Kerouac, en passant par Cendrars, Céline ou Michaud, les vrais voyages sont intérieurs.

L'inconsolé
de Joël Jouanneau par la Compagnie La Valise
Spectacle marionettique jeune public dès 8 ans
Dimanche 18 mars
Trois représentations au choix : 16h, 17h et 18h
Réservation impérative au 01 69 53 10 36/37 (35 places par séance)
Moulin de Grais, 12 rue du Lavoir
Tarifs : 8 €, 3 € (moins de 12 ans)

Exposition d'art contemporain

De fil(les) en aiguilles

35 ronds de C. Dachary

L'exposition qui s'ouvre le 16 mars à l'Orangerie-Espace Tourlière met en valeur un point de vue original et particulier : celui d'artistes femmes. Des femmes ayant un jour réouvert leurs boîtes à fils ou rebranché leur machine à coudre pour vous proposer leurs « travaux d'aiguilles ».

L'univers si particulier des « ouvrages de dames » est resté longtemps et péjorativement au rang des loisirs dits « créatifs » ou, dans les meilleurs cas, à celui « d'arts décoratifs ». Le vent a aujourd'hui tourné, et voilà que maintenant des poupées de chiffon sarcastiques, des pendeloques tricotées ou crochetées, des tissages immenses faits avec des matériaux inouïs sont accrochés aux cimaises des plus belles galeries. Annette Messager ou Louise Bourgeois, pour ne citer que les plus fameuses, ont l'honneur des meilleurs musées d'art moderne et attirent les foules.

Un chantier pour une drôle d'expo

Cette nouvelle exposition vous propose ainsi des « Travaux de (drôles de) dames » conçus sur le mode de la fantaisie mordante et de l'humour ravageur, si spécifiques à leur sexe, ou sur celui de la pure beauté plastique.

Que les dames viennent en nombre admirer ces travaux ou sourire devant d'autres, et que les messieurs accourent eux aussi découvrir les plus belles œuvres d'art de ces (drôles) de dames !

Écrits de papier (détail) de F. Vallée

Artistes participantes

Édith BRUANDET
Cécile DACHARY
Sarah LETERRIER
A.-Catherine NESA
Simone PHEULPIN
Hélène POUZOULLIC
Françoise VALLÉE
Jacqueline VERBIÇA

Exposition d'art contemporain

Travaux de (drôles de) dames
Du 16 mars au 1er avril
Mercredi, vendredi, samedi et dimanche
De 15h à 19h
Orangerie-Espace Tourlière
66 rue d'Estienne d'Orves
Entrée Libre
Renseignements : service culturel
01 69 53 78 21

Conférence Vive l'art contemporain

Quand Pénélope prend les pinceaux

Quand Pénélope prend les pinceaux… ou, si l'on préfère : quand une femme décide de proposer un travail plastique vrai, engagé, libre, original, en ne négligeant ni les concepts intellectuels ou philosophiques, ni les sentiments et sensibilités.

Notre époque moderne voit enfin des femmes de plus en plus nombreuses accéder au rang envié de « grandes artistes internationales ». Mais un retour dans le passé nous montrera que l'affaire était en route depuis longtemps…

Conférence Vive l'art contemporain

Quand Pénélope prend les pinceaux
Jeudi 22 mars à 20h30
Maison Vaillant, salle 305
Entrée libre
Service culturel : 01 69 53 78 21

Marie-Caroline Luiggi vous accueille sur sa Terrasse

Restaurant

Découvrez les spécialités régionales de La Terrasse

Envie de déjeuner ou dîner entre amis ? Rendez-vous au restaurant La Terrasse, passage du Village dans le centre-ville de Verrières-le-Buisson. À chaque saison ses menus, ses petits et grands plats… sans oublier les nouveautés à ne pas manquer !

Très attachée aux plaisirs culinaires, Marie-Caroline, la maîtresse des lieux, a décidé de proposer à sa clientèle un éventail de nos spécialités régionales. Une belle manière de voyager dans nos contrées françaises et de faire de belles découvertes. Les spécialités exotiques ne sont pas en reste puisque La Terrasse vous propose également des plats aux saveurs orientales ou asiatiques. D'ici ou d'ailleurs, les plats sont accessibles à toutes les bourses.

Les plats sont préparés avec des produits locaux qui viennent en grande partie des commerces verriérois. La qualité de la viande servie à La Terrasse a déjà fait de nombreux adeptes, notamment avec le tartare coupé au couteau ou le pavé de rumsteack si tendre qu'il fond dans la bouche. Les fans de salades composées se régalent avec des assiettes aux saveurs variées, préparées avec des produits frais et naturels, qu'elles soient océanes ou landaises.

Sur la terrasse ensoleillée ou à la maison

Le printemps arrive à grands pas et les menus qui sentent le soleil vont séduire vos papilles : les spécialités provençales et leurs couleurs chaudes, les célèbres tapas qui donnent une ambiance de vacances et bien d'autres surprises à déguster sans modération sur la terrasse ensoleillée. Vous préférez dîner à la maison ou bien vous recevez et n'avez pas le temps de vous mettre aux fourneaux ? Pas de soucis, appelez La Terrasse et profitez de la vente à emporter de plats du terroir ou, mieux encore, faites-vous livrer à domicile.

La Terrasse

51 rue d'Estienne d'Orves
Tél. 01 60 11 61 44
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h
Menu à 12 € le midi (entrée, plat, dessert)

Espace Jeunes

Venez trouver votre job de l'été !

Le Point Information Jeunesse de Verrières-le-Buisson, en partenariat avec VITACITÉ la Mission Locale de Massy, organise sa 8e édition des Jobs d'été à l'Espace Jeunes le mercredi 21 mars.

Chaque année depuis huit ans, l'informatrice jeunesse et les conseillers Mission Locale redoublent d'efforts pour démarcher les chefs d'entreprise et proposer, aux jeunes à la recherche de jobs saisonniers, des centaines d'offres d'emploi dans tous les secteurs d'activité.

L'an dernier, plus de 300 jeunes ont participé aux journées Jobs d'été et près d'une quarantaine ont passé des entretiens d'embauche auprès des employeurs présents.

Pour une meilleure visibilité, cette journée sera organisée autour de trois pôles distincts :

- un pôle « offres d'emploi locales, nationales et internationales », dans tous les secteurs d'activités,
- un pôle « aide et conseils à la rédaction de CV et lettre de motivation » avec accès gratuit à des postes informatiques,
- un pôle « recrutement », avec des entretiens d'embauche auprès des chefs d'entreprises.

Si les offres proposées s'adressent en majorité aux plus de 18 ans, des pistes existent pour les 16/18 ans, notamment dans les secteurs de la restauration et de l'agriculture.

Renseignements

PIJ (13 rue de l'Ancienne Poste)
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, le mercredi de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h
Tél. 01 60 11 14 48

Jobs d'été 2012

Mercredi 21 mars de 13h à 20h
et du jeudi 22 au samedi 24 mars de 14h à 18h
Espace Jeunes (11 rue de l'Ancienne Poste)
Apportez votre CV !

Artiste verriéroise

Anne-K Imbert, sculptrice

« Je pourrais passer des heures à regarder les ombellifères et les herbes folles. Quand je vois leur délicatesse, l'harmonie de leur forme, leur lent mouvement dans l'air chaud du soir, je me dis qu'aucun artiste ne parviendra jamais à égaler cette perfection et cette poésie ». Anne-K Imbert a choisi la sculpture et le métal pour capter ces « instants » de nature. Son parcours a pourtant commencé par une formation très académique : le modelage et la pierre.

C'est Pierre-Miguel Merlet, sculpteur en chef à l'Assemblée nationale, qui lui apprend, il y a vingt-cinq ans, la rigueur de la sculpture classique et, très vite, elle obtient une bourse de la Société d'encouragement aux métiers d'arts (SEMA) pour la restauration des monuments historiques. Elle côtoie les sculptures immenses des façades du Louvre, les tombeaux massifs du Père Lachaise, les mascarons grimaçants du Pont Neuf… Elle se consacrera pendant 10 ans à ces chantiers, au sommet des plus beaux monuments de Paris, pour restaurer des ornements devenus illisibles tant ils ont été rongés par la pluie et la pollution.

Mais la pierre est un matériau qui ne permet pas d'interpréter les frémissements de la nature. Anne-K Imbert se tourne vers le métal et s'installe dans une fonderie située à Massy. Elle y rencontre Jean-Michel Othoniel pour lequel elle travaillera pendant plusieurs années. Mais son chemin l'entraîne vers des œuvres moins monumentales et, depuis 5 ans, elle ne se consacre plus qu'à sa propre création. Très inspirée par l'art japonais, Anne-K appelle ses œuvres les plus récentes des Haïkus. Ce sont de « petits poèmes sculptés », à la fois fugitifs et éternels, infimes et infinis. Certaines de ces œuvres sont totalement éphémères, inspirées du Land art. Vous les avez peut-être croisées au cours d'une promenade par hasard dans le bois de Verrières. ■

L'envolée

Libellule et fleurs

www.anne-k-imbert.com
Tél. 06 82 29 39 84
Visite de l'atelier sur rendez-vous

À lire, à voir ou à écouter

Choix des médiathèques

Livre adulte

Au terme d'un cheminement de trois ans à travers la France, Jean-Christophe Bailly, en un vivifiant jeu de correspondances rappelant l'art de la digression de Montaigne, renouvelle avec *Le Dépaysement*, un regard sur notre pays.

Malraux - 914.4 BAI

CD musiques du monde

Nouveau prodige de la scène brésilienne, Lucas Santtana vogue entre nostalgie et musique novatrice, entre instrumentaux expérimentaux et douces ballades avec son album *Sem nostalgia.*

049 SAN

Livre adolescent

Une tribu dans la nuit de Glenda Millard nous emmène dans une Australie en guerre. Skip, adolescent solitaire et artiste, fuit sa famille d'accueil. Alors qu'il erre sans but, il rencontre un vieux sans-abri prénommé Billy, puis Max, un petit garçon de 6 ans.

Malraux - R MIL

Film dramatique

Grand classique du cinéma américain, *La fièvre dans le sang* d'Elia Kazan nous entraîne au cœur de l'Amérique conservatrice. Deanie et Bud ne peuvent y vivre leur amour car leurs parents les empêchent de se fréquenter.

D FIE

Spécial 16-22 ans

En avant pour les vacances avec les Sacs Ados !

Depuis sept ans, le service Jeunes de la Ville a mis en place un dispositif d'aide à projet du Conseil général : « l'opération Sacs Ados 91 ». Plus de 100 jeunes de 16 à 22 ans ont pu partir en vacances de façon autonome et sécurisée, en France et en Europe.

Cette année encore, le Point Information Jeunesse et l'Espace Jeunes proposent d'aider les jeunes verriérois dans la préparation de leurs vacances en organisant des ateliers d'accompagnement jusqu'au 30 mai (présence obligatoire afin de valider les projets). Ce dispositif a pour but de permettre aux jeunes de concevoir et de vivre un projet de vacances autonomes en bénéficiant d'une aide financière et méthodologique.

Les critères

- Être Verriérois (un jeune du groupe peut habiter une commune de l'Essonne partenaire du projet)
- Avoir entre 16 et 22 ans (16/20 ans pour les départs en France et 18/22 ans pour les départs dans l'Union européenne)
- Primo partants pour la France et deuxièmes départs pour l'Europe (en cas de 1er départ pour l'Europe, les jeunes ne pourront pas participer au dispositif l'année suivante)
- Autonomie dans l'écriture du projet
- Participation aux réunions d'information et à un atelier d'accompagnement au moins
- Jeunes impliqués ou désirant s'impliquer dans la vie locale.

En 2011, la commune a obtenu 20 bourses du Conseil général, soit quatre de plus que les années précédentes. « Une année, une capitale » ; « Tour d'Europe » ; « La Bretagne, ça nous gagne » ; « Du Buisson à l'Océan, St Jean de Luz » ; « Sea, Arthur and friends, Noirmoutier » ou encore « Pyla 2011 » sont autant de projets lauréats d'une bourse l'an dernier.

Contenu du Sac Ado

Les lauréats s'engagent à partager leur aventure au sein de la ville au moyen de photos, expositions et articles dans *Le Mensuel* de Verrières. Chaque jeune se verra remettre un sac à dos de grande contenance avec 150 € en chèques-vacances valables auprès de 135 000 prestataires agréés, une carte d'assistance rapatriement nominative, une carte d'assurance « responsabilité civile » nominative, une carte téléphonique, un préservatif et une information sida, un lot de documentation sur la santé et la citoyenneté, et le mode d'emploi Sac Ado.

Les dossiers seront examinés par un jury constitué de professionnels de l'animation et d'élus à la jeunesse. Chaque groupe sera invité à venir soutenir son projet.

Réunion d'information

Vendredi 23 mars à 19 h
Espace Jeunes
11 rue de l'Ancienne Poste
Renseignements :
Espace Jeunes, 01 60 11 61 83
PIJ, 01 60 11 14 48

INFORMATION JEUNESSE

BRÈVES

Ouverture de la chasse aux œufs 2012 !

Les cloches se sont passées le mot : elles survoleront Verrières-le-Buisson le dimanche 8 avril au petit matin pour déposer les chocolats de Pâques dans le parc Régnier. La chasse aux œufs pourra alors commencer ! Les petits Verriérois de 2 à 10 ans y retrouveront de nombreux personnages qui les guideront dans les épreuves ludiques organisées pour les aider à trouver les œufs. Cet événement est organisé par les jeunes du projet de solidarité Song Taaba 2013 avec l'aide précieuse des boulangeries de la Ville.

Pré-inscriptions obligatoires jusqu'au 30 mars 2012 auprès du service jeunes (Tél. 01 69 53 78 00) ou sur le site de la Ville www.verrieres-le-buisson.fr.

Chasse aux œufs 2011

Événement

Les Défis 2012 : gros plan sur les nouveautés

Lancée officiellement en janvier par Bernard Mantienne autour d'une galette des rois offertes aux bénévoles engagés dans l'aventure, la deuxième édition des Défis de Verrières vous réserve de belles surprises. Parmi les grandes nouveautés, « le banquet des terroirs » et la création d'un arbre à vœux à l'occasion de la fête des mères.

Grande fête du bénévolat, les Défis de Verrières offrent aux Verriérois de tout âge la possibilité, le temps d'un weekend, de relever des défis aussi bien ludiques que sportifs ou culturels. Geocaching, course « Run & Bike », initiation à la plongée sous-marine, escalade, trampoline, escrime, parcours sportifs sont autant de défis déjà proposés en 2011 et reconduits cette année.

Le « Banquet des terroirs et des quartiers » de Verrières

Le point central de cette seconde édition des Défis de Verrières sera l'installation d'une grande table de banquet dans la rue d'Antony qui permettra à tous, participants ou simples visiteurs, de se réunir. Tous les Verriérois sont invités à se retrouver le dimanche 3 juin pour ce grand repas de quartier avec toute la ville autour d'une même table. Ce sera le Défi des quartiers de Verrières ! En complément, des spécialités des terroirs sont prévues comme des galettes bretonnes ou des tartes flambées alsaciennes…

Des Défis pour tous

Parmi les autres grandes nouveautés des Défis 2012 :

- L'accès à un maximum d'activités aux personnes à mobilité réduite, avec le concours de la section Handisport du Trait d'Union.
- La création d'un passeport spécial pour les enfants de 3 à 6 ans, afin qu'ils puissent eux aussi participer à l'aventure.
- La création d'un arbre à vœux de plusieurs mètres de haut, confectionné tout au long de la journée, à l'occasion de la fête des mères célébrée ce dimanche 3 juin. Chacun pourra y accrocher son message spécial « maman ».

Le saviez-vous ?

Pour 2012, le montant des subventions versées par la Ville aux associations s'élève à 585 720 €.

L'aventure des Défis vous intéresse ?

Il est encore temps de rejoindre l'équipe des bénévoles et de participer à l'organisation de ces grandes journées des 2 et 3 juin prochains.
défis2012@verrieres-le-buisson.fr
Les Défis de Verrières, Hôtel de Ville
Tél. 01 69 53 78 00

Repas de rue organisé allée du Moulin de Migneaux

BRÈVES

Chantier jeunes à Gravières du 14 au 21 avril

Pour la 4e année, la Ville et la Fondation Jeunes organisent un chantier jeunes, du 14 au 21 avril à Gravières (Cantal). Quinze jeunes de 14 à 18 ans participeront à ce séjour. Ils finaliseront la construction de douches solaires avec la création d'un système de traitement de l'eau écologique, la mise en place d'un panneau solaire afin de chauffer l'eau, la plomberie et la peinture des douches. Un programme qui permettra aux jeunes de travailler sur une action concrète en matière de développement durable.
À noter que des activités de loisirs seront également au planning. L'encadrement du séjour sera assuré par les animateurs municipaux de l'Espace Jeunes.
Renseignements : Espace Jeunes
Tél. 01 60 11 61 83
ou jeune@verrieres-le-buisson.fr

Chantier Gravières, avril 2011

Club Omnisports le Trait d'Union

L'escrime, un sport loisir pour tous

Escrimeurs verriérois au championnat de l'Essonne 2011

L'association sportive verriéroise du Trait d'Union dispose depuis plus de trente ans d'une section escrime qui permet aux Verriérois de pratiquer, près de chez eux, le fleuret et l'épée. Contrairement aux idées reçues, ce sport de combat est accessible à tous et à tout âge.

La section escrime du Trait d'Union a été créée en 1977 par le maître Pierre Leseigneur. Des grands noms y ont fait leurs armes, comme Pierre Boullé qui est devenu champion d'Europe junior en 2006 ou Charles Vève, finaliste de la prestigieuse coupe du monde junior à Budapest. La nouvelle équipe de maîtres d'armes est totalement complémentaire. Jonathan Barth, jeune enseignant et encore compétiteur, amène une certaine fraîcheur au club. Alexis Bassali apporte lui calme et sérénité, ainsi que son expérience de l'épée. Philippe Omnès, champion olympique (1992) et champion du monde (1990) de fleuret, fait partager sa très grande expérience, sa rigueur et son goût du travail bien fait. Quant à Christophe Omnès, il continue de transmettre son savoir acquis au fil de sa longue carrière au bord des pistes et perpétue, au sein du club, l'esprit laissé par son créateur.

L'escrime à Verrières

Le saviez-vous ?

- *L'association prête le matériel et la tenue aux débutants pour la première saison*
- *L'inscription est possible en cours d'année*

Plaisir et détente immédiats

Accessible aux enfants dès 6 ans et aux adultes, cette discipline olympique développe de nombreuses qualités : respect, concentration, rigueur, confiance et maîtrise de soi, souplesse, vitesse et tactique.
Que ce soit au fleuret, une arme petite et légère avec laquelle on ne touche que le tronc, ou à l'épée, arme beaucoup plus ludique et dont l'aire de touche s'étend à tout le corps, le plaisir est instantané. Pratiquée en loisir ou en compétition, l'apprentissage de l'escrime est très rapide, surtout à l'épée, arme de duel. Quelques séances suffisent pour se prendre au jeu !
Accueillis au gymnase de la Vallée à la Dame, les escrimeurs pourront bientôt s'entraîner dans une toute nouvelle salle équipée de 12 pistes électriques au sein du futur complexe sportif Jean Mermoz, actuellement en construction. Les horaires des cours pourront alors être élargis. L'occasion idéale pour vous inscrire. Des portes ouvertes seront d'ailleurs organisées les samedis 24 mars et 7 avril à 10h30 au gymnase de la Vallée à la Dame. Vous pourrez essayer l'escrime gratuitement et sans engagement. La section sera également présente au forum Handisports le samedi 17 mars au gymnase Jean Mermoz.

Portes ouvertes

TU Escrime
24 mars et 7 avril à 10h30, gymnase de la Vallée à la Dame - Entrée libre
Renseignements :
Bruno Tisseuil, président. Tél. 06 19 66 84 40
Christophe Omnès, maître d'armes.
Tél. 06 60 55 39 70

Concours photo

Le sport à Verrières pris sur le vif

La Ville lance un grand concours photo autour du thème « Le sport à Verrières ». Sportif amateur ou professionnel, en équipe ou individuel, en intérieur ou en extérieur, classique ou plus insolite : tous les clichés seront les bienvenus !
Une sélection des plus belles photos sera imprimée sur de grands panneaux et exposée autour du chantier de construction de l'Espace sportif Jean Mermoz.

Conditions de participation

- Les photos doivent avoir été prises à Verrières-le-Buisson
- Taille minimum : 5 millions de pixels, format jpg uniquement
- Les photos doivent nous parvenir avant le 20 mars 2012
- Merci de légender votre photo (titre, lieu de la prise de vue)
- À envoyer par mail à lemensuel@verrieres-le-buisson.fr avec vos nom, prénom, adresse et date de naissance.

Toute photo envoyée dans un mauvais format ou sans ces informations ne pourra pas être conservée. Le concours est ouvert à tous.

Comité de jumelage

Participez aux prochains échanges familiaux !

La Ville de Verrières recevra nos amis anglais de Swanley du samedi 5 au lundi 7 mai. Vous souhaitez participer à cette rencontre et pouvez éventuellement recevoir un correspondant ou une famille chez vous ? Contactez le Comité de Jumelage en indiquant si vous avez déjà un correspondant anglais, le nombre de personnes de votre famille qui participeront au dîner du samedi soir et à la sortie à Provins le dimanche.

Inscriptions :
Françoise Ioannides au 01 69 20 51 35
francoise.ioannides@hotmail.com
Martine Descusses
martinedesc@free.fr

Deuxième échange de l'année organisé par le Comité de jumelage, un séjour à Hövelhof, en Allemagne, pendant le week-end de Pentecôte, du 26 au 28 mai. Pour participer à cette rencontre, même pour la première fois, ***inscrivez-vous ou renseignez-vous auprès d'Agnès Caballau 01 60 13 97 33 agnes.caball@orange.fr***

40e anniversaire du jumelage franco-allemand, mai 2011

L'association des familles vous donne rendez-vous

Le **samedi 24 mars à 15h,** Célia Mouton, orthophoniste diplômée de l'Université Paris VI, Pitié-Salpêtrière, présentera une conférence sur le thème : La dyslexie, qu'est-ce que c'est ? Quelles aides apporter ?
Maison Vaillant
Entrée libre
Renseignements : 01 60 13 36 78 ou assfamilles.vlb@wanadoo.fr
www.verrieres-le-buisson.fr/associations

L'Office de tourisme vous propose « Essonne Bons Plans »

Le Comité départemental du tourisme lance l'action « Essonne Bons Plans » : faites votre choix parmi de nombreuses idées de loisirs et de découvertes du territoire à prix réduits pour toute la famille sur www.tourisme-essonne.com (cliquer sur Essonne Bons Plans en haut à droite).
Renseignements :
Office de tourisme
place Charles de Gaulle
Tél./Fax : 01 69 53 96 49
ot.verrieres-le-buisson@orange.fr

L'Union des Parents de Verrières (UdPV) vous propose…

L'équipe UdPV convie tous les parents d'ados et pré-ados à une conférence animée par l'association e-enfance, **lundi 26 mars à 20h** à la Maison Vaillant (salle 305).
Au programme : Comment aider nos enfants à tirer le meilleur parti des nouvelles technologies ? Comment prévenir les risques liés à l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, de la téléphonie mobile, des jeux en réseaux ?
Entrée gratuite sur réservation : contact.conference@udpv.fr (merci de mentionner le nombre de personnes et l'âge de vos enfants).
www.e-enfance.org

ARTC : Les Zicos déménagent !

En partenariat avec Zicorama, l'ARTC présente son nouveau spectacle musical Les Zicos déménagent ! L'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales vous invite à rejoindre le temps d'une soirée la troupe Zicorama pour un spectacle musical haut en couleur. Le temps d'un concert, retrouvez les standards de la chanson française et internationale interprétés par 30 chanteurs et 12 musiciens en live, entourés de danseurs, de décors, de costumes, d'écrans géants... Le tout dans des mises en scène originales. De Michael Jackson à Johnny Hallyday en passant par Gainsbourg, Zazie et bien d'autres, n'hésitez pas, les Zicos vous attendent ! Et une chose est sûre, ça va «déménager» !

Concerts :
Vendredi 16 mars à 20h30
Samedi 17 mars à 15h et 20h30
Lundi 19 mars à 20h30
Mardi 20 mars à 20h30
Centre culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette
Renseignements / billeterie :
01 76 91 60 55
ou zicorama91@hotmail.fr

Les Gentianes à l'Olympia !

L'association verriéroise Les Gentianes, groupe de musique folklorique auvergnate, se produit sur la célèbre scène de l'Olympia à Paris le vendredi 2 mars à 21h, en première partie du concert de Michel Etcheverry.
Renseignements : Olympia
Tél. 08 92 68 33 68 (0.34€ la minute)
www.olympiahall.com

Tennis-club de Verrières-le-Buisson (TCVB)

Les finales du tournoi de double, organisé par le Tennis-club et commencé le 20 novembre, auront lieu le **dimanche 25 mars.** Le tournoi simple commencera lui le **dimanche 1er avril** (date limite d'inscription : 18 mars).
Renseignements :
Christian Allain au 01 69 20 29 81
ou TCVB au 01 60 13 98 18

Assemblée générale

Vendredi 9 mars à 19h
Assemblée générale de **Zinado 2000** au Moulin de Grais. L'association, qui organise notamment le parrainage scolaire d'enfants de la commune de Zorgho au Burkina-Faso et vient de lancer la construction d'une troisième école, projettera les films réalisés lors du voyage de fin octobre 2011.
Renseignements :
zinado2000@voila.fr
Tél. 01 60 11 77 52

Stages d'expression créatrice pendant les vacances de printemps

L'association La Lucarne propose des stages d'expression créatrice du **16 au 20 avril** pour les enfants de 5 à 11 ans de 13h30 à 16h30 au Moulin de Grais. Inscriptions un mois avant le stage par téléphone ou par mail. Tarif : 11 € par après-midi ; tarifs dégressifs pour les familles ; 6 € pour les familles dont le quotient familial est C1 ou C2.

Renseignements : 09 72 11 53 67
lalucarne@laposte.net
www.lalucarne-verrieres-91.fr

Hobby verriérois

La 22e bourse toutes collections aura lieu le **dimanche 18 mars** de 9h à 18h au Colombier. Entrée gratuite - Buffet, buvette.
Le Philatélique club vous attend également lors de ses réunions hebdomadaires : vous y trouverez des conseils, des catalogues, des services de prêt et d'achat de matériel pour classer, ranger, estimer vos collections.

Tél. 06 19 29 98 71

Salon de printemps au Colombier

Voilà plus de 35 ans maintenant que Verrières-le-Buisson honore l'art dans son Salon de printemps. Ouvert seulement aux Verriérois dans ses premières années, il s'est enrichi de talents d'horizons divers, est devenu un rendez-vous important pour plus de cent-dix artistes amateurs ou professionnels dont la renommée internationale est acquise pour certains. L'ambition du salon est de présenter une création riche et variée, tous styles confondus, afin de satisfaire la curiosité des visiteurs.

Du samedi 24 mars au dimanche 1er avril (ouvert tous les jours de 14h à 19 h. Le 1er avril jusqu'à 18h)

Invités :
Patricia Pittet
Olivier Schneider
Le Colombier
3 voie de l'Aulne
Entrée libre

23e Salon des Antiquités au Colombier

Le Club Lions de Verrières-le-Buisson Village (VLBV) vous invite au 23e Salon des Antiquités les 10 et 11 mars, au Colombier. Invitation au voyage dans le temps, les antiquaires cherchent, trouvent, entretiennent pour la sauvegarde de notre patrimoine commun.
La France a de grandes écoles de restauration d'art ; on retrouve ce savoir-faire que les artisans mettent au service des objets qui vous sont proposés. Il y aura là du mobilier, des bijoux, des tableaux créés pour les grands de ce monde mais également le simple objet, souvenir d'enfance. Des artisans de restauration d'objets anciens seront présents.
Les bénéfices de l'entrée de ce salon seront entièrement reversés aux œuvres sociales du Lions Club « Verrières-Le-Buisson Village » dont la devise « Nous servons » s'applique à l'action « Partenaire dans la cité ».

23e Salon des Antiquités
organisé par le Club Lions
les 10 et 11 mars
de 10 heures à 18h30
au Colombier, 3 voie de l'Aulne

La paroisse prépare sa vente d'automne

Afin d'alimenter les stands de sa prochaine vente de jouets, livres, objets divers, petits meubles et petit électro-ménager, la Paroisse vous propose de récupérer les objets que vous ne pourriez garder jusqu'au mois de novembre. Pensez-y lors de déménagements de voisins ou amis… À l'avance, merci.

Renseignements et rendez-vous :
01 69 20 21 21 ou paroisse-de-verrieres@cegetel.net

Opération solidaire pour la Paroisse de Verrières

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD – Terre Solidaire) vous convie à deux événements :

• Un repas-partage suivi d'un échange sur le thème « Démocratie et bien commun », le **mercredi 7 mars de 20h à 22h30** (Paroisse St-Esprit, salle Constant Robin, 4 place St-Fiacre à Massy). N'apportez rien, le repas pour tous est prévu.

• Une soirée-débat : un partenaire africain, venu de la région des Grands Lacs, fera part de son expérience avec le CCFD terre-solidaire, le **jeudi 15 mars à 20h30** (salle St-André - 9 rue d'Antony à Verrières-le-Buisson).

Pour l'équipe CCFD de Verrières :
Monique De Moura, 01 69 20 69 94
Roselyne Lefèvre, 06 37 95 53 49

Opération caddies du Secours populaire

Le Secours populaire de Verrières-le-Buisson organise une « Opération caddies » (récolte de denrées alimentaires et autres) devant les magasins Intermarché, Carrefour Market et Dia de Verrières-le-Buisson les :

Vendredi 9 mars de 16h à 20h
Samedi 10 mars de 9h à 20h
Dimanche 11 mars de 9h à 12h30 (magasins Dia et Intermarché)

Renseignements : 01 60 11 57 47 et
http://www.mairie-verrieres-91.fr/portail/associations/spip.php?rubrique297

2e forum handisports et sports adaptés

La municipalité, en lien avec la section handisports et sports adaptés du Trait d'Union, organise le 17 mars le 2e forum handisports et sports adaptés au gymnase Jean Mermoz. Au programme, rencontre avec les acteurs de l'handisport et démonstrations.

Renseignements : David Robinet au 01 69 53 11 24

Bâtir sain

L'association Bâtir sain rassemble des professionnels et des amateurs passionnés par l'éco-construction et le développement durable tant pour l'habitat neuf qu'en réhabilitation. Ayant son siège national à Verrières-le-Buisson, elle propose des permanences gratuites à l'Espace Info Énergie, chaque premier samedi du mois de 9h à 12h, destinées aux Verriérois et aux habitants de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB) concernés par des projets immobiliers. Entrée libre ou sur rendez-vous.

Renseignements : info@batirsain.org ou au 09 52 64 12 28
www.batirsain.org

Exposition « Vital Végétal » à l'arboretum

La Maison des Arbres et des Oiseaux propose, en partenariat avec l'association Plante et Planète, l'exposition « Vital Végétal », du **10 mars au 6 avril** à l'arboretum municipal de Verrières. Les visiteurs sont embarqués à travers les continents à la découverte de plantes menacées et des coutumes traditionnelles liées à ces plantes. En complément, une projection débat est organisée le samedi 31 mars à 16h.
Ouverture les samedis de 14h à 19h, les mercredis de 14h à 17h et sur demande.

Maison de l'Arboretum, arboretum municipal Roger de Vilmorin
1 voie de l'Aulne (face au Colombier)
Entrée libre
Renseignements : 01 69 30 73 48
www.rnr-vilmorin.org

Stage de découverte de l'environnement

Chaque année, pendant les vacances de printemps, l'association les Ateliers de l'Environnement organise un stage de découverte de l'environnement d'une région de France, pour les enfants âgés de 10 à 14 ans. L'occasion est donnée aux éco-reporters en herbe de mettre en place une véritable démarche de détective scientifique et naturaliste pour découvrir l'environnement de cette région (agriculture traditionnelle, géologie, faune et flore, rivières). Cette année, le stage se déroulera dans le département de la Dordogne, au cœur du Périgord noir, pays des truffes et des noix, à proximité de Beynac-et-Cazenac et de la Roque-Gageac, classés plus beaux villages de France et à deux pas de la rivière Dordogne, un des rares grands cours d'eau français conservant une dynamique et des milieux naturels de qualité.
Le stage se tiendra du **16 au 20 avril 2012.** Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous inscrire le plus rapidement possible.

Informations (fiche d'inscription, fiche sanitaire et affiche) sur : http://www.rnr-vilmorin.org/spip.php?article8

Remerciements

À l'occasion de la soirée des associations qui s'est tenue le 31 janvier au Colombier, Bernard Mantienne a rendu hommage à Michel Morice, ancien président du Trait d'Union et à Madame Morice. Ce dernier a souhaité, à son tour, rendre hommage à cette grande association sportive verriéroise. Il a notamment remercié les anciens qui l'ont accueilli et aidé, puis encouragé son successeur à la tête du Trait d'Union, Alain Gal.

Hommage à M. Morice, soirée des associations 2012

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de cette distinction qui me touche très profondément mais, si vous le permettez, je souhaiterais y associer quelques amis qui m'ont aidé durant toutes ces années. Une pensée tout d'abord à Messieurs André Pellier et Philippe Kerny, président et vice-président du TU, qui m'ont accueilli lors de mon entrée en 1972.
Je voudrais remercier tout particulièrement les deux piliers sur qui je me suis appuyé pendant toutes ces années : Émile Éveno et Jean Vedel.
Je remercie tous les responsables des sections qui se sont succédé tout au long de ces années. Ils ont su mettre en évidence l'esprit du bénévolat qui les animait et mettre en œuvre leur compétence dans la gestion des diverses disciplines qu'ils représentaient.
Mes remerciements également aux élus de différents conseils municipaux qui m'ont apporté leur confiance et leur soutien. Je n'oublie pas le personnel des services techniques et du service des sports qui ont toujours tout mis en œuvre pour satisfaire au mieux mes exigences.
Mais le TU, c'est aussi l'avenir. C'est la raison pour laquelle je souhaite à mon successeur Monsieur Alain Gal bon courage, bonne route et une totale réussite dans cette tâche lourde et difficile mais combien palpitante.
Bonne année à tous et merci de m'avoir écouté.

Expression Politique

UNION POUR VERRIÈRES (UPV) — Associations : les Verriérois au cœur de l'action

La soirée des associations, organisée le mardi 31 janvier, a montré les deux visages des associations verriéroises. D'une part, leur grande vitalité, d'autre part pour certaines, leur besoin de sang neuf et de renouvellement. Pour pallier cette difficulté, la municipalité organise début juin la 2e édition des Défis de Verrières et travaille à l'organisation d'Assises du bénévolat.

De nombreuses manifestations chaque semaine, une dotation municipale en hausse (585 720 € de subventions pour 2012), un soutien matériel et humain, des salles mises à disposition. La municipalité offre aux associations de notre ville de nombreuses facilités pour leur organisation et leur fonctionnement. Cet accompagnement au quotidien permet à Verrières-le-Buisson de compter plus de 300 associations qui œuvrent dans le domaine sportif, culturel, social ou économique.

La soirée des associations avait pour but de les aider à se rencontrer, de valoriser leur action et de se retrouver autour d'un repas convivial. Depuis près de 20 ans, cette soirée fait recette et prouve, s'il en était encore besoin, la vitalité de notre vie associative. Une vie associative marquée par l'enthousiasme, le dynamisme et le bénévolat des Verriérois. Une vie associative qui s'appuie sur un réseau de professionnels qui œuvrent à son développement. Une vie associative que notre équipe, Union pour Verrières, soutient au quotidien sans ingérence, car une association autonome est un lieu de rencontre, d'échanges et de relations fortes et durables au service des Verriérois.

Malgré tout, de nombreux responsables rencontrent des difficultés de recrutement. Recrutement de membres actifs, recrutement de cadres dirigeants. Cette pénurie de bénévoles n'est pas une surprise. Simplement le reflet de la société en ces temps de crise. Repli sur soi, concentration sur des problématiques personnelles, peur de s'engager… telles sont les caractéristiques de notre société moderne. Alors qu'au contraire, ces périodes devraient être propices aux rencontres, à l'engagement et au retour à la vie sociétale. C'est dans cet esprit que les élus de l'UPV ont proposé et mis en place les Défis de Verrières. La 1ère édition s'est déroulée en juin 2011 et a connu un grand succès. Portées par des associations telles que le Trait d'Union ou l'Office du Tourisme, ces deux journées ont créé un point de rencontre entre les Verriérois et fait apparaître quelques vocations. Ce premier essai, il s'agit de le transformer. Cette année, les Défis de Verrières se dérouleront les 2 et 3 juin et accueilleront de nouvelles associations. Créer l'événement, c'est faire vivre notre ville, notre richesse associative. Créer l'événement, c'est aussi valoriser le bénévolat dans une société mercantile que chacun déplore.

Au-delà de cette manifestation qui animera notre ville au printemps, vos élus de l'Union pour Verrières ont aussi souhaité mettre en place des Assises du bénévolat, afin que chacun puisse exprimer ses réussites, ses difficultés, confronter ses expériences avec d'autres et trouver les solutions les plus adaptées pour que la richesse associative soit toujours une caractéristique si appréciée de notre cité. Ces Assises auront lieu en 2013, afin de laisser à chacun le temps de les préparer et d'en faire une réussite collective.

Vos 27 élus : Union Pour Verrières

www.unionpourverrieres.fr

RÉUSSIR ENSEMBLE — Réchauffement climatique, performance énergétique, donnons l'exemple

En décembre dernier, nous avons inauguré à grand frais le Point Info énergie de la CAHB dans ses locaux situés dans le bâtiment de l'hôtel de ville à Verrières. Ce site a vocation à devenir un lieu d'écoute et de conseil pour les Verriérois volontaires pour agir chez eux, en maisons individuelles ou en immeubles et c'est très bien. Mais ce dispositif aurait d'autant plus d'impact si la commune avait pris des initiatives sur le patrimoine communal (crèches, écoles, gymnases, maison Vaillant, moulin de Grais, centre André Malraux, salle des fêtes etc.), depuis le lancement du Grenelle de l'environnement.

Nous avions depuis longtemps réclamé un audit des bâtiments publics. Et, surprise, celui réalisé en 2009 avec le soutien du SIGEIF par un Bureau d'étude indépendant nous a été remis en décembre 2011… portant légitimement sur les bâtiments les plus consommateurs. On peut y lire, en synthèse : « À l'exception du nouvel hôtel de ville, la plupart des bâtiments existants sont très peu isolés, ils ne sont absolument pas performants. Compte tenu de la mauvaise qualité énergétique des bâtiments, une isolation permettra de relever l'étiquette énergétique, isolation qui devra être complétée par une ventilation adaptée pour préserver l'état des immeubles et la qualité de l'air intérieur. »

Les systèmes de production de chauffage (chaufferies, régulations, radiateurs etc.) sont donc de performance moyenne et ne permettront pas seuls d'obtenir des résultats en cohérence avec les engagements du Grenelle (- 20 % de consommation énergétique, - 20 % d'émission de gaz à effets de serre, + 20 % d'énergie renouvelable). Les énergies renouvelables ne sont pas utilisées et nous attendons depuis 6 ans la fameuse chaufferie bois pour le centre-ville...

De nombreuses préconisations sont proposées dans ce document et nous pourrions viser une économie globale de 40 % d'économie d'énergie. Outre l'allégement futur des charges de chauffage et d'électricité pour la commune, alors que le coût des énergies s'envole, nous pourrions accompagner ces efforts financiers communaux par une sensibilisation des habitants aux solutions retenues, notamment les enfants dans les écoles ou les représentants des conseils syndicaux dans les copropriétés, via des visites de sites et autres échanges dynamiques.

Fort de cet audit et de la nécessité d'être exemplaire dans la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique, les élus de Réussir Ensemble vont proposer de lancer les actions nécessaires, complémentaires à celles déjà réclamées pour l'accessibilité des bâtiments communaux.

Vos élus : Pierre Guyard, Françoise Jestin, Michel Yahiel, Denis Champain

www.reussir-ensemble.org

VERRIÈRES VILLE OUVERTE — Construire des logements : où, quoi, comment ?

En 2000, la loi SRU impose aux villes au moins 20 % de logements sociaux. Depuis, la loi a été assouplie : on peut compter dans les 20 % les logements en accession conventionnée à la propriété.

Les pénalités pour refus de construire des logements sociaux sont si faibles que la Fondation Abbé Pierre a proposé en 2011 de les tripler.

Or l'intérêt général exige qu'on construise : 3,6 millions de personnes sont mal logées en France, on construit par an 40 000 logements en Ile-de-France, alors qu'il en faut 70 000 selon les objectifs officiels.

En période de crise, les situations professionnelles et familiales se détériorent rapidement. Les temps d'attente deviennent dramatiques.

Verrières a 19 % de logements sociaux selon les derniers critères.

Des associations du secteur « très social » (logement + accompagnement) travaillent, mais la sortie vers un logement social définitif est difficile, faute de disponibilités.

Il reste très peu de terrain constructible.

Trop de grandes maisons, trop peu de petits logements qui pourraient accueillir des personnes seules, de revenu faible ou moyen, des jeunes, des étudiants (en améliorant la desserte RER et bus !).

À venir : des logements sociaux aux Petits ruisseaux, en marge de Verrières ; une densification lancée sans concertation au centre-ville.

L'État affiche un objectif de 120 000 logements sociaux par an, mais dans les faits l'aide à la pierre diminue : de 830 millions en 2009 à 500 millions d'€ en 2012, tandis que la part de l'État dans le coût moyen d'un logement social, qui était de 7000 € en 2000, a chuté à 600 € (Loi de finances 2012).

Comparaisons entre les aides au logement social et privé : 600 € par appartement pour le logement social, 6000 € à 8000 € pour l'accession à la propriété.

Au total, aide au logement social : 7,7 milliards, bonus fiscal pour le logement privé : 15 milliards.

Il faut construire des logements, il faut décider où et à qui doit aller l'aide de l'État. Aux mal-logés ? Au logement social locatif ? À un secteur plus large, incluant la première accession ?

C'est un débat à mener au plan local comme au plan national.

Vos élus : Dominique Grissolange, Pascale d'Anfray-Legendre

verrieresvilleouverte@laposte.net

Jeunes citoyens

Lancez-vous dans le service civique

Verrières-le-Buisson joue la carte du service civique et souhaite proposer dans les prochains mois des missions dans différents domaines. Vous avez entre 18 et 25 ans ? Ceci vous concerne !

Le service civique, c'est l'opportunité pour les jeunes de vivre des expériences professionnelles qu'ils auront choisies, pour une durée de 6 mois à un an, à travers une mission d'intérêt général. Verrières-le-Buisson a décidé d'offrir cette occasion à plusieurs jeunes de 18 à 25 ans dans les domaines de l'environnement, du monde associatif et de l'informatique.

Un engagement passionnant

Le service civique est un véritable engagement qui fait du postulant un volontaire. Un contrat est établi entre le jeune et la Ville, stipulant les modalités de la mission. L'indemnité mensuelle, non imposable, s'élève à 500 € à raison de 24h minimum hebdomadaires.

Être utile à la société, contribuer au renforcement du lien social, acquérir une expérience professionnelle, développer de nouvelles compétences, bénéficier d'une couverture sociale, découvrir à travers une mission un domaine d'activité dont on veut faire son avenir, le service civique c'est aussi tout cela.

Des missions pour tous

Pour être volontaire, inutile d'être qualifié ou d'avoir une expérience professionnelle. Par contre, la motivation est un élément déterminant pour être l'élu de l'une des missions que vous propose la Ville. Tout au long de ces missions, les volontaires bénéficient du soutien d'un tuteur qui les accompagnera jour après jour.

Vous êtes passionné d'internet ? Seriez-vous prêts à accompagner les enfants et leurs enseignants dans l'usage quotidien des tableaux numériques interactifs ? Cette mission consistera également à aider les seniors à accéder au monde du numérique.

Vous êtes plutôt « nature » ? Une mission environnement vous propose de valoriser le patrimoine naturel de la commune : après avoir fait un inventaire de la biodiversité de Verrières, vous proposerez trois projets qui permettront aux Verriérois d'en découvrir la teneur.

Enfin, les plus aventuriers pourront être tentés par une mission autour des Défis de Verrières. L'objectif est de s'intégrer à la préparation de ce projet en travaillant avec des bénévoles.

Vous avez entre 18 et 25 ans ?

Rejoignez les nombreux jeunes français déjà engagés dans le service civique !
Adressez un CV et une lettre de motivation à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
91370 Verrières-le-Buisson

SERVICE CIVIQUE®
DES VALEURS, UN ENGAGEMENT

Prochain conseil municipal

Lundi 19 mars à 20h45 en Mairie. Les séances sont publiques. Vous pouvez retirer le compte-rendu complet des séances des derniers conseils municipaux à l'accueil de la Mairie ou le consulter sur le site de la Ville verrieres-le-buisson.fr

Permanences des élus à l'Hôtel de Ville

Bernard Mantienne, maire, ancien sénateur
> Tous les samedis de 10h30 à 12h.

Pierre Lasbordes, député de l'Essonne
> Lundis 12 et 26 mars de 17h30 à 19h
> Sur rendez-vous pris au 01 69 28 00 00.

Hervé Hocquard, conseiller régional d'Ile-de-France
> sur rendez-vous auprès de Stéphan Sabathé, 01 69 35 15 52 - www.saclayetvallees.fr

Hôtel de Ville, 01 69 53 78 00

Thomas Joly, conseiller général, vice-président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, sur rendez-vous au 01 60 91 90 62
> Mardi 6 mars de 18h à 19h30, en mairie annexe de Saclay
> Mardi 13 mars de 18h30 à 20h, en mairie de Bièvres
> Mardi 20 mars de 17h à 18h30, en mairie de Vauhallan
> Mardi 27 mars de 18h30 à 20h, en mairie de Saint-Aubin
> Samedi matin, en mairie de Verrières-le-Buisson sur rendez-vous pris au 01 69 53 78 00.

Alain-Victor Marchand
> Permanence sociale le samedi de 10h à 12h.

Le spécialiste du ménage & repassage haut de gamme

Home privilèges

La confiance est un privilège

> 3 niveaux de prestation selon vos besoins : Qualité, Privilège ou Prestige
> Un personnel qualifié, régulièrement formé et accompagné par des tutrices expérimentées
> Le ménage écologique sans coût supplémentaire
> Prestations ponctuelles possibles

06 37 57 84 40
accueilverrieres@homeprivileges.fr
www.homeprivileges.fr

Offre Découverte
3 à 4 heures de ménage à 9,50€ de l'heure TTC*
* après déduction fiscale de 50% . Valable une seule fois sur tarif Qualité au 1er Janvier 2012

Votre spécialiste depuis 1982

Stores Portails

Fenêtres - Volets Roulants
Portes de Garages
Motorisations

11 Rue des Petits Ruisseaux
91370 VERRIERES LE BUISSON
01 60 11 44 48
www.bpsf.fr - bpsf@wanadoo.fr

Agence Immobilière du Centre
Achat • Vente • Location

8 rue de Paron
VERRIÈRES-LE-BUISSON (91)
01 69 53 41 91

8/10 rue Jean Moulin
ANTONY (92)
01 40 96 05 08

www.agenceaic.com

COUVERTURE GÉNÉRALE
SARL
BIAGGI
22 L, rue des Gardes
91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON
01 69 30 26 11
sarl.biaggi@orange.fr
LABEL QUALIBAT

LOCATION DE BENNES
PARTICULIERS ENTREPRISES INDUSTRIELS
TERRASSEMENT - DEMOLITION - TERRE VEGETALE
S.A. MARIE
22 A, rue des Gardes - Z.A.C. des Godets
91370 VERRIERES-LE-BUISSON
01 69 30 28 63
FACILITÉ DE CHARGEMENT

Entreprise Générale de Bâtiment
NICOLAS
Père & fils
Concept et réalisation d'intérieur
Maçonnerie
Electricité
Plomberie
Désamiantage
01 69 20 02 57
Depuis trois générations
Peinture
Moquette
Parquet
Entrepôts : 3, rue Marius Hue - 91 370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

Revêt' Style
Aménagements
RCS Evry 487 970 600
CARRELAGE
PIERRE et MARBRE
22 C, rue des Gardes
91370 Verrières-le-Buisson
Tél. / Fax : 01 69 20 31 24
Mob. : 06 13 02 37 19

Comment ça marche ?

Le vote par procuration

Les prochaines élections présidentielles se dérouleront les 22 avril et 6 mai et les législatives les 10 et 17 juin. Peut-être serez-vous absent, notamment du fait des vacances de printemps ou du pont du 8 mai. Dans ce cas, n'hésitez pas à recourir au vote par procuration.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. En principe, une procuration peut être demandée jusqu'à la veille du scrutin ; mais dans la pratique, il faut prévoir le temps d'acheminement de la procuration en mairie.

Ce qu'il faut savoir :

- L'établissement de la procuration est gratuit,
- Le mandataire que vous avez choisi doit être inscrit sur les listes électorales de Verrières, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote que vous,
- Le mandataire ne peut recevoir qu'une procuration en France,
- Le mandant avertit le mandataire de la procuration qu'il lui donne et lui signale dans quel bureau de vote il devra se rendre.

Où faire la demande ?

- Vous pouvez faire votre demande de procuration en vous présentant au poste de Police nationale de Verrières-le-Buisson (sauf le samedi), au commissariat central ou encore au tribunal d'instance de Palaiseau.
- Vous pouvez également vous présenter auprès de ces mêmes autorités de votre lieu de travail.

Que fournir ?

… pour l'inscription :

- Un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- Remplir un formulaire où sont précisées des informations concernant votre mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances).

… pour le vote :

Le jour du scrutin, votre mandataire, muni d'une pièce justifiant de son identité, se présentera à votre bureau de vote et pourra voter en votre nom.

Poste de Police nationale de Verrières
65 rue d'Estienne d'Orves - Tél. 01 64 47 58 32
sauf le samedi
Commissariat de Palaiseau
13 rue Emile Zola - Tél. 01 69 31 65 20
Tribunal d'instance de Palaiseau
Place de la Victoire - Tél. 01 60 14 00 80

Le saviez-vous ?

• Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse vous empêche d'aller voter, adressez un courrier au commissaire de Palaiseau afin de demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration. Un certificat médical ou un justificatif de l'infirmité doit être joint à la demande.

• Tous les Verriérois inscrits sur les listes électorales vont recevoir une nouvelle carte d'électeur fin mars / début avril, qui leur permettra d'aller voter lors des prochains scrutins présidentiels et législatifs.

Tours de garde Mars 2012

Des changements de tours de garde peuvent survenir après la parution du *Mensuel* : avant de vous déplacer, téléphonez au commissariat de police. Tél. 01 69 31 65 20.

Date	Infirmiers	Pharmacies
MARS		
Dimanche 4	Mme Gabet / M. Corre / M. Vestal 11 rue de Paron 01 60 11 49 81	Pharmacie Huynh et Dang 12 avenue Nationale – Massy 01 60 11 34 74
Dimanche 11	Mme Varquet / M. Lamarque 4 allée du Clairbourg - 01 69 20 41 29 V. 06 80 15 99 19 / L. 06 28 52 23 69	Pharmacie Jacono Ccial des Prés-Hauts - Verrières 01 69 20 34 01
Dimanche 18	Mme Cauchi - 01 69 96 85 85 Mme Clamagirand 20 allée de la Tournelle 06 09 91 21 37	Pharmacie Le et Tran 36 avenue Raymond Aron - Massy 01 69 20 39 43
Dimanche 25	Mme Compostel 7 boulevard du maréchal Juin 01 64 47 24 18	Pharmacie Mariane 81 rue d'Estienne d'Orves - Verrières 01 69 20 23 42
AVRIL		
Dimanche 1er	Mmes Bodenant / Catheline 119 rue d'Estienne d'Orves 01 60 11 01 65	Pharmacie Ouahmed 50 rue d'Estienne d'Orves - Verrières 01 69 20 20 70

En cas d'urgence et pour obtenir le médecin de garde la nuit et les jours fériés, composez le 15. En cas d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés, téléphonez au 01 69 10 00 40 pour avoir les coordonnées du chirurgien dentiste de garde.

Dépistage gratuit de l'anévrisme de l'aorte abdominale* par échographie
Jeudi 29 mars de 9h30 à 17h par l'Hôpital privé d'Antony (radiologie), 25 avenue de la Providence,
** pour les personnes de 50 ans dont un ascendant direct est porteur de cet anévrisme, de 60 ans fumeuses, hypertendues*

Association des familles

Accompagnement des familles en difficulté ; accompagnement scolaire primaire, collège, lycée ; cours de français aux adultes ; alphabétisation ; aide aux formalités lors d'un décès ; aide aux formalités administratives…

Permanences hors vacances scolaires au local de l'association (139 rue d'Estienne d'Orves)
Lundi et jeudi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h
Vendredi : 8h30 – 11h30
Tél. 01 60 13 36 78 (répondeur)
assfamilles.vlb@wanadoo.fr
http://www.verrieres-le-buisson.fr/associations

Retraités

Le CLIC est à votre service

La Ville adhère au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Val d'Yvette, la Harpe*, dont la mission est l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes de plus de 60 ans. Le CLIC – la Harpe est un lieu d'écoute et de ressources dédié aux seniors, à leurs familles et aux professionnels. Une équipe pluridisciplinaire est à leur service pour :
- informer gratuitement les seniors et leur entourage,
- prendre en compte leurs besoins à domicile, au moyen d'évaluations globales suivies d'un plan d'accompagnement personnalisé,
- proposer des ateliers de prévention,
- faire le lien entre les partenaires pour que des solutions soient apportées,
- contribuer à des actions de soutien aux familles (groupe de paroles, propositions de répit) et aux professionnels.

Pour cela, le CLIC s'appuie particulièrement sur une coordination de proximité entre différents intervenants médicaux et médico-sociaux dont le CCAS de Verrières-le-Buisson.

Contacts : La HARPE - CLIC du Val d'Yvette
11 rue de Rome, Massy
Tél. 01 60 13 52 30
contact@harpe-asso.fr - www.harpe.asso.fr
CCAS, 01 69 53 78 14
ccas@verrieres-le-buisson.fr

* Habitat Accessibilité Réseaux Partenaires Environnement

Recensement militaire

Selon la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les Français - filles et garçons - doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès l'âge de 16 ans. Ils doivent être munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Le recensement est obligatoire. L'attestation délivrée est nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours.

Informez-vous en mairie
du lundi au samedi de 8h30 à 12h,
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h,
ou sur http://www.defense.gouv.fr.

Accueil des sans-abri

Durant la période hivernale, si vous rencontrez quelqu'un en difficulté, n'hésitez pas à prévenir :
- le CCAS au 01 69 53 78 00,
- le N° vert départemental : 0 800 306 306
- ou le 115

Semi-marathon d'Antony, dimanche 25 mars

Attention circulation difficile entre 12h et 17h dans le secteur Pajeaud, principalement les rues du Pont de pierre, Adolphe Pajeaud et Georges Suant. Les déplacements par Antony sont à éviter.

Collecte des déchets

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre assure la collecte et le traitement des déchets.

Les ordures ménagères

Plusieurs fois par semaine : se référer au calendrier par rue distribué avec le *Mensuel* de janvier ou sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr

Les emballages et journaux

Une fois par semaine, selon votre secteur, les mardis ou vendredis matin ou soir.

Le verre

Les jeudis 1er, 15 et 29 mars matin (secteur A), 8 et 22 mars matin (secteur B) et le soir (secteur C).

Les déchets végétaux (2 secteurs)

Les 5 et 19 mars, 2 avril (secteur 1),
les 6 et 20 mars, 3 avril (secteur 2)

Les déchets toxiques

Produits avec symboles dont aérosols, ampoules, néons, huile alimentaire, pots de peinture : samedi 24 mars de 9h à 12h30 : collecte par le camion « Planète » sur le parking de la Poste

Les déchets encombrants

Appareils électroménagers, sommiers, petits meubles, vélos… : le mardi 27 mars au matin (secteur 1) et le mercredi 28 mars au matin (secteur 2).

Déchèterie communautaire

Accès gratuit aux Verriérois sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La déchèterie est ouverte la semaine et le week-end.
Du lundi au samedi, de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 du 1er octobre au 1er mars. Le dimanche, ouverture de 9h à 12h15.
À l'angle de l'avenue G. Pompidou et de la rue de Paradis à Verrières-le-Buisson.

Retrouvez votre calendrier personnalisé des collectes sur le site www.agglo-hautsdebievre.fr, rubrique « Trier » pour recycler puis « Mon calendrier de collecte ».

Renseignements au 01 41 87 81 61 - infodechets@agglo-hautsdebievre.fr

LES HAUTS-DE-BIÈVRE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Que faire des déchets végétaux ?

Dépliant des jours de ramassage des déchets verts, distribué avec votre *Mensuel*

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB), qui organise la collecte des déchets dans la ville, vous offre plusieurs solutions pour éliminer proprement vos déchets végétaux et permettre leur recyclage.

Que mettre dans votre sac biodégradable ?

Les déchets végétaux, soit les tontes de pelouse, les tailles de haies, les petits branchages (diamètre de 5 cm maxi, longueur de 1,50 m maxi. Au-delà, dépôt en déchèterie).

Pensez à jeter vos déchets végétaux sans sac plastique et à mettre les branchages en fagots bien liés.

La collecte en porte à porte

À Verrières-le-Buisson, elle a lieu du **5 mars au 11 décembre.** Pour vous aider, un mémo pratique vous a été distribué avec votre magazine de janvier. Conservez-le toute l'année, il récapitule toutes les dates de collecte mois par mois.

Un autre dépliant distribué ce mois-ci avec votre *Mensuel* vous rappelle ces dates de collecte.

Une fois collectés, ces déchets sont acheminés jusqu'à un centre de compostage, puis transformés en un compost végétal qui enrichira la terre.

Le dépôt en déchèterie

Vous pouvez déposer vos déchets végétaux à la déchèterie communautaire gratuite située à Verrières-le-Buisson (accès réservé aux particuliers, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile).

Adresse : angle de l'avenue G. Pompidou et de la rue de Paradis à Verrières-le-Buisson.

Horaires : du lundi au samedi, de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1er mars au 30 septembre). Le dimanche de 9h à 12h15 (fermeture les 1er janvier, 1er mai, 24, 25 et 31 décembre).

Attention, pour éviter la file d'attente, ne venez pas aux horaires de fermeture.

Le compostage individuel

Les déchets organiques représentent une part importante des déchets ménagers. En les compostant, vous contribuez à la protection de l'environnement en réduisant les volumes de déchets et vous produisez un amendement organique bénéfique pour votre jardin et vos plantes.

Vous pouvez déposer dans le composteur : épluchures et fanes de légumes, filtres à café, coquilles d'œufs, pain, papier journal, plantes d'intérieur, essuie-tout, tontes de gazon et tailles de haies, feuilles sèches, fleurs fanées…

Vous pouvez déposer dans le lombricomposteur : filtres et marcs de café, mouchoirs en papier, restes de fruits, de légumes, de pâtes, riz, pain, des feuilles, fleurs, déchets de jardinage. Ne pas mettre de restes de viande et de poisson, fromage et autres produits laitiers.

Le saviez-vous ?

Thomas Joly, vice-président de la CAHB vous informe :
La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre délivre des aides financières pour l'achat du composteur de votre choix (composteur ou lombricomposteur). Cette aide s'élève jusqu'à 50 % du prix d'achat TTC du composteur, plafonnée à 125 € par foyer.
Renseignements auprès du service développement durable :
01 41 87 82 74

Renseignements

01 41 87 81 61
ou infodechets@agglo-hautsdebievre.fr
Question relative au bac de collecte :
0810 228 521* (changement ou réparation et livraison gratuits)
** N° Azur, du lundi au vendredi, de 9h à 18h*

Agence de la Coulée Verte

Un service sur mesure
Une publicité adaptée
Une écoute active
Des garanties
Des honoraires réduits

VENDRE - ACHETER - LOUER
ESTIMATION GRATUITE
contactez Valérie CEZARD
au 01 60 11 28 83
www.acv-immo.fr

Bien placé pour vous aider
Dynamique Embauche
Chez les particuliers
En entreprise

✆ 01 69 81 78 34
Fax : 01.60.13.16.94
associationintermediaire@dynamique-embauche.fr

Photocopie Couleur
REMY COURTAIN SERIGRAPHIE

Découpe : Lettres, Logos Adh.
Banderoles, Enseignes
P.L.V., Stickers, Vernis UV
Impression Quadri
Adhésifs Publicitaires
Impression Numérique
Faces avant en polycarbonate
Transfert sur T-Shirt
de 1 à 100 et plus...

ZA 22, rue des gardes - 91370 Verrières-le-Buisson
Tél. : 01 69 20 69 38 - Fax : 01 60 11 85 22

Rénovation
KALTENBACH

Multi-services
Dépannage - Plomberie
Electricité - Agréé EDF
Installation cuisine, salle de bain
Peinture - Revêtement sols et murs

15, avenue des Princes
91370 Verrières-le-Buisson
Tél. : 06 07 45 63 96

Blanchard Chauffage Sanitaire
Chauffage PAC Climatisation Solaire

SALLE DE BAINS CLÉS EN MAINS
ENERGIE RENOUVELABLE - SALLE D'EXPOSITION

142, rue d'Estienne d'Orves
91370 VERRIERES-LE-BUISSON
01 69 20 33 33 - bcs.blanchard@free.fr

Partenaire Dolcevita

Ecole Rudolf Steiner Verrières-le-Buisson
depuis 30 ans
PORTES OUVERTES
de 14h à 18h
Samedi 31 mars
Venez découvrir l'école :
exposition pédagogique,
librairie, table ronde,
ateliers des élèves, salon de thé

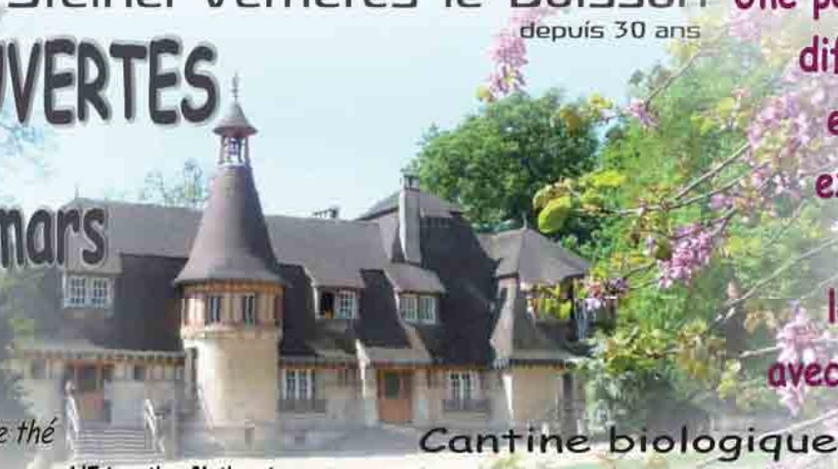

Une pédagogie différente en pleine expansion dans le monde avec plus de mille écoles !

Cantine biologique
Ecole sous contrat d'association avec L'Education Nationale
Jardin d'enfants, Primaire, Collège, Lycée
62 rue de Paris Amblainvilliers, derrière le golf
01 60 11 38 12
Visitez notre site: steiner-waldorf-vlb.fr

Devenez citoyen réserviste de la police nationale

Premiers réservistes ENP Roubaix

Vous êtes âgés de 18 à 65 ans, vous voulez aider et agir pour la sécurité, renforcer le lien police/population : vous pourrez accomplir, selon vos disponibilités, des missions rémunérées de soutien ou de spécialiste, pour une période de 90 jours maximum par an sur le territoire national.

Pour qui ?

- Être de nationalité française et âgé de 18 à 65 ans
- Être en règle au regard des obligations du service national
- Ne pas avoir été condamné à la perte des droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public
- Posséder l'aptitude physique requise pour exercer une activité dans la réserve.

Quelles missions ?

Vous pouvez participer à des missions de soutien à l'activité opérationnelle (dispositif de sécurité lors d'événement, opération de prévention…), de spécialiste (interprétariat, expertise juridique…) ou d'agent de police judiciaire adjoint, dans la limite des conditions fixées par l'article 21 du Code de procédure pénale et ce, en principe, au plus proche de votre domicile.

Comment ?

- Sur dossier et entretien de sélection, pour une durée d'un an renouvelable tacitement pendant 5 ans
- Des missions d'une durée maximum de 90 jours par an selon vos disponibilités.

Quels avantages ?

- Une formation rémunérée de 10 jours
- Un équipement adapté
- Une rémunération selon le niveau des fonctions exercées.

Inscrivez-vous

- 0800 22 0800 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- www.interieur.gouv.fr/sections/reserve-civile
- drcpn-mnrc@interieur.gouv.fr

Vos rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Alain Bismuth, conciliateur de justice
> 2e mercredi de chaque mois de 14h30 à 18h.
> Mercredi 14 mars

Informations Crèches
> Samedi 10 mars de 9h30 à 11h30

Construction durable
> Sur rendez-vous au 01 69 53 78 00 poste 7718.
> 1er samedi du mois hors vacances scolaires de 9h à 12h. RDV à l'Espace Info Énergie

Architecte conseil
> Un vendredi matin sur deux, pour tout projet sur Verrières sur rendez-vous au 01 69 53 78 00 - Service Urbanisme et Patrimoine.

Informations Retraite
> 3e samedi de chaque mois de 10h à 12h pour tous (public et privé)
> Se présenter avec les relevés de carrière.
> Samedi 17 mars.

Sécurité sociale
> 1er mercredi du mois de 9h à 12h (sauf vacances scolaires)

Espace Info Énergie et Habitat des Hauts-de-Bièvre
> 2e et 4e vendredi du mois de 9h à 12h

La Mission locale, ViTaCité
> Permanence pour les jeunes de 16 à 25 ans
> Mardis 13 et 27 mars de 14h30 à 17h30
> PIJ - 13 rue de l'Ancienne Poste - Tél. 01 60 11 14 48

Françoise D
Prêt à porter – accessoires de mode
Fête ses 10 ans le 17 mars 2012
Présentation de la collection printemps-été
lors de 3 défilés 11h00-14h30-17h00 (devant le magasin)
Marques à découvrir :
Aldo Martin's-Aventures des toiles-Créa-Eva Kayan
Lunatisme-Moloko-One Step-Sita Murt-3322
11, rue de Paron Verrières le Buisson 01 69 20 35 16

Conseil, Installation, Dépannage
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Pour nous contacter :
01 69 20 36 08
CIME SAS
Z.A des Gardes
Route des Gardes
91370 Verrières le Buisson
2010 Partenaire Bleu ciel d'EDF
Electricité générale Chauffage électrique

Installateur Antenne
Vente et Dépannage Tv
TELE VERRIERES
35 Bl du Maréchal Foch
91370 Verrières le Buisson
http://www.TeleVerrieres.fr
01 60 13 34 84

L.B.G.
LURASCHI - BALLOCH - GOUMY
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
ASSAINISSEMENT
ZAC des Gardes - 9, rue des Gardes - 91370 VERRIERES LE BUISSON
Tél. 01 69 20 20 32 - Fax 01 69 20 27 69 - e-mail : e.btp@wanadoo.fr

J. M
Couverture
J.M. Couverture
Couverture traditionnelle
Zinguerie - Velux
112, rue d'Estienne d'Orves
91370 Verrières-le-Buisson
01 69 53 01 43

POIRIER S.A.R.L
Entreprise générale de peinture depuis 1936
Tél. 01 69 75 21 44
sarlpoirier@yahoo.fr
PEINTURE DECORATION RENOVATION RAVALEMENT
Rénovation d'habitat & de locaux professionnels
www.sarlpoirier.fr
Aménagement - Cloisonnement - Décoration - Extérieurs - Faux-plafonds
Isolation - Peinture - Revêtements de sols souples et durs
Siège social : 11, avenue Georges Pompidou 91370 VERRIERES LE BUISSON
Bureaux & Entrepôts : 1, rue de l'Arpajonnais 91160 SAULX LES CHARTREUX

ORPI
22 rue d'Estienne d'Orves
91370 Verrières-le-Buisson
tél : 01 69 75 28 69
email : buissonimmobilier@orpi.com
www.orpi.com

Orpi, 1er réseau national en France
avec 1200 agences
Le 1er réseau immobilier sur votre iPhone

VENDRE- ACHETER- LOUER
ESTIMATION GRATUITE

COUVERTURE GÉNÉRALE
Charpente - Aménagement de combles
S.A.S
ENTREPRISE Jacques ALLAIN
Entreprise fondée en 1975
Contactez-nous pour tous vos travaux
rénovation, construction neuve, agrandissement
isolation thermique et fenêtres de toit
zingueries et entretien des couvertures
QUALIBAT
Vous pouvez voir nos réalisations sur le portail Internet de la Ville
22 Rue des Gardes 91370 VERRIERES LE BUISSON Tel 01.60.13.30.05
couverture@allain.pro

État Civil

Naissances

- **8 novembre**
Lise TOUZARD-FERNANDES
- **22 novembre**
Olivia GUIHARD DEPERNON
- **8 décembre**
Alicia COUHET
- **14 décembre**
Luca REMAUT
- **15 décembre**
Hannah MOTMAENFAR
- **19 décembre**
Emmie SIKLI

- **20 décembre**
Arthur ANDUJAR
- **30 décembre**
Loan CHOUET

État civil : En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état civil et décès des personnes l'ayant expressément autorisé.

Mariages

- **30 décembre**
Agnès CONSTANS et Antoine JAULMES
- **7 janvier**
Sorour AOULMI et Romain MELITI

Décès

- **Décembre**
Marcel Descatoire, 66 ans

Petites annonces

Services

Services à la personne

Nounou cherche **sortie d'école** disponible du lundi au vendredi - mercredi inclus - dès 16h, peut rester jusqu'à 20h.
Tél. 06 26 57 58 08.

Jeune femme avec expérience cherche à faire des **heures de ménage, repassage**, etc.
Tél. 06 61 52 52 99.

Assistante maternelle exp. + 30 ans - monde petite enfance crèche indépendante, recherche **enfant à mon domicile**, maison, jardin. ***Tél. 06 18 31 95 14.***

Jeune fille très dynamique cherche travail d'**aide ménagère,** repassage et garde d'enfants et personnes âgées. .
Tél. 06 12 82 95 25 / 09 53 74 83 14.

Cherchons personne à domicile pour **garder bébé 8 mois, ménage et repassage.** Temps plein 4 jours (semaine à partir de septembre- exp. demandée).
Tél. 06 88 49 48 57.

JF souhaite être au contact des **personnes âgées**, faire leur courses, ménage, repassage, etc.. ***Tél. 06 66 75 68 06.***

JF étudiante véhiculée en 2e année dentaire, cherche **baby-sitting, suivi scol.**, cuisine, pâtisserie, étudie toute proposition.
Tél. 06 48 03 72 67.

Soutien scolaire

Diplômé ESSEC bilingue anglais, ancien élève Louis Legrand & lycée fr Londres, donne **cours maths, phys., chimie, anglais,** collège, lycée, class. pré. HEC.
Tél. 07 61 90 86 86.

Maths, soutien tous niv., méthodes de travail, de mémorisation pour prendre confiance en soi. Mme Jacquin
Tél. 01 69 30 57 23.

Cours de soutien, **maths, français, anglais,** remise à niveau primaire, collège par professeur rééducatrice. Bons contacts avec ados. ***Tél. 01 69 30 19 19.***

Donne cours particulier **maths, physique-chimie, anglais :** tous niveaux, prof. exp. 8 ans, méthode pédagogique pour apprendre et progresser facilement.
Tél. 06 67 51 17 71

Musique

Prof de **saxophone** donne cours (classique, variété, jazz) à dom. ou chez lui.
Tél. 06 09 85 80 36.

Prof de batterie, donne cours à domicile. Possibilité de jouer avec d'autres batteurs pour solos. ***Tél. 06 18 03 10 12.***

Cours de **guitare d'accompagnement** et initiation à la musique irlandaise.
Tél. 01 60 11 86 10.

Donne cours de **guitare classique** débutant à confirmé. ***Tél. 01 60 11 59 64.***

Donne **cours de piano** adultes/enfants par prof. diplômée École Normale de musique de Paris. Tous niveaux, tous styles.
Tél. 01 60 13 14 59.

Chanteuse anglaise donne **cours de chant** (style soul, gospel, funky, jazz, pop...).
Tél. 01 69 20 14 72.

Autres

Jardinier recherche tous travaux de jardinage, taille, plantation, etc. CESU.
Tél. 06 82 49 71 79.

Retraité horticulteur recherche **entretien de jardins et balcons** ainsi que plantations et traitements phytos bio. Peut assurer l'arrosage pendant les congés.
Tél. 06 08 60 63 79.

Homme cherche tous **travaux du bâtiment,** peinture, carrelage, maçonnerie, pose de meubles, menuiserie, cloison, ravalement. Chèque CESU. ***Tél. 06 07 44 31 75.***

Jeune retraité recherche tous **travaux de bricolage**, plomberie, peinture, carrelage, etc. CESU. ***Tél. 06 82 76 82 21.***

Daniel, retraité de Verrières, propose de réaliser vos **petits travaux et bricolage.** Laissez message au
01 69 53 97 28 / 06 64 84 53 75.

Vs avez envie de maîtriser l'**ordinateur** et naviguer sur internet, je peux vs accompagner lors de séances de **formation.**
Tél. 01 69 30 31 73.

Dame véhiculée cherche emploi Ma, M, J matin, S am, étudie toutes propositions, **anime vos soirées**, danse country, petits travaux peinture. ***Tél. 06 70 68 38 97.***

Immobilier

Location

Loue **studio indépendant 21 m²** ensoleillé dans pavillon 1er étage, de préférence à l'année, séjour, cuisine équipée, WC, SE, nbreux meubles muraux. Libre.
Tél. 01 69 20 23 14.

Loue **Cambrils** (Espagne) appartement 4 personnes, 200 m de la mer. À partir de Pâques. ***Tél. 01 69 20 54 22.***

Box à louer, 38 chemin des Préharts.
Tél. 06 19 88 92 33 le soir.

De Hann - mer du Nord (Belgique) Mme Willems loue maison 62 m² à 2 km plage - campagne près Bruges, tout confort.
Tél. 00 320 497 934 003.

Box à louer en centre-ville
Tél. 01 69 20 66 96 aux heures des repas.

Vente

Vds **appartement 78 m²** 4e étage, dernier étage asc. Résidence des Gros Chênes.
Tél. 01 69 20 46 06.

Achète **appartement** centre-ville Verrières, 80/100 m², préférence « Grand Clos » ou immeuble après 1975.
Tél. 06 87 73 50 07.

Achète **grenier,** local ou petit logement avec travaux même importants sur Verrières ou proximité.
Tél. 01 69 53 97 28 / 06 64 84 53 75.

Véhicules

Vds **Renault Scenic** Air Ess. 7 CV, mai 2002, 122 000 km. 3100 €.
Tél. 06 80 94 76 33.

AV **Moto Suzuki** GM51A, 5CV., 58 000 km, pr réparer ou pièces, 250 €.
Tél. 06 80 94 76 33.

Divers

AV **tondeuse thermique** 36 cm Wolf ; scarificateur à main; vélo tout terrain (7/10 ans) peu utilisé. Prix à débattre.
Tél. 06 70 00 87 26.

Vds **chambre à coucher** en rotin vert, 1 personne, 1 lit 90x200 + sommier matelas, un grand bureau + chaise, 1 grande bibliothèque, 2 petites étagères, 2 tables de nuit en bon état et de bonne qualité.
Tél. 06 75 12 23 67 / 01 69 30 58 39.

Vds meuble **living+ table et 6 chaises,** loupe d'orme laqué beige italienne, L : 3,45, H : 2,10 ; P : 0,55. Belle qualité : 750 €.
Tél. 06 77 45 43 11.

Vds **beaux sacs à main** en cuir de marque, état neuf. Prix intéressants.
Tél. 06 88 98 19 61.

Restauration de tableaux et de cadres. Dorure à la feuille.
Tél. 06 01 74 60 92 / 01 69 20 66 54.

AV **pièces auto Honda** Accord Tdi de 96 dont jeu de plaquettes de frein av + 3 bougies de préchauffage + 4 enjoliveurs de roues+1 filtre à air pr 250 € à débattre. Valeur, 380 €.
Tél. 06 08 60 63 79.

Les petites annonces doivent être rédigées sur formulaire et déposées à l'Office de tourisme avant le 1er avril pour paraître en mai accompagnées de la somme de 3 euros, paiement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, par courrier ou à la permanence de l'Office de tourisme, Villa Sainte-Christine, place Charles de Gaulle 91370 Verrières-le-Buisson, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h ; mercredi de 9h30 à 12h ; samedi de 9h30 à 12h30 ou dans la boîte de l'Office de tourisme. Tél. 01 69 53 96 49.

Le mois prochain dans votre *Mensuel*

Un numéro spécial, entièrement rédigé par une équipe de jeunes verriérois !

Directeur de la publication : Gérard Dossmann - Rédaction et photos : service communication (Amélie Chauvet, Fabienne Gaudry, Sophie Pivoteau). Réalisation : CJCOM - 01 48 74 43 08. Impression : Desbouis-Grésil imprimeur – 01 69 83 44 66 - Publicité : Mairie de Verrières, service communication. Dépôt légal : 6936P - Impression sur papier PEFC avec encres végétales.
Photo couverture : © Service communication

23e Salon des Antiquités

Au profit des œuvres du **Lions Club** de **Verrières-le-Buisson**

2 €*

* Prix de l'entrée

Mars 2012

Samedi 10 et dimanche 11 mars
de 10h à 18h30 au **Colombier**

Le Colombier
3 voie de l'Aulne
Verrières-le-Buisson